

RAPPORT DGES

Rapport d'activité

2021

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

HE
TSL

TABLE DES MATIERES

1	PREMIERE PARTIE : contexte général	3
1.1	Introduction	3
1.2	Quelques éléments significatifs	3
2	DEUXIEME PARTIE : indicateurs commentés	8
2.1	Introduction	8
2.2	Indicateurs	8
A.	Enseignement	9
1.	Admissions	9
2.	Cours préparatoires	10
3.	Formation(s) Bachelor	11
4.	Formation(s) Master	13
5.	Formations postgrades et continues	13
B.	Recherche appliquée et développement	20
6.	Ra&D	20
C.	Prestations de service à des tiers	23
7.	Prestations de service	23
D.	Médias	23
8.	Présence de l'institution dans les médias	23
E.	Collaborations avec des institutions de formation et de recherche	24
9.	Collaborations	24
10.	Mobilité	25
F.	Gestion du personnel	26
11.	Personnel d'enseignement et de recherche	26
12.	Personnel administratif et technique	29
13.	Collaboratrices et collaborateurs engagé·e·s sur des fonds extérieurs à l'État	29
14.	Intervenant·e·s extérieur·e·s et professeur·e·s invité·e·s/honoraires	29
15.	Assistant·e·s (y.c. les assistant·e·s réseaux rattaché·e·s au LaReSS)	30
G.	Gestion des ressources financières et des infrastructures	33
16.	Exploitation du budget	33
17.	FRI	34
18.	Infrastructures	34
H.	Gouvernance	35
19.	Organes de gouvernance (état au 31.12.21)	35
I.	Thématique d'approfondissement 2021	37
20.	Égalité des chances	37
3	TROISIEME PARTIE : suivi du mandat de prestations HES-SO	40
21.	Liste des prestations de développement du mandat de prestation 2021-2024	40
4	QUATRIEME PARTIE : réalisation des missions particulières confiées par le département	41
5	Annexes	42
5.1	Récapitulation présences dans les médias	42
5.2	Collaborations institutionnelles en 2021	44
5.3	Conventions de collaboration en 2021 (dans le cadre des MI)	48

1 PREMIERE PARTIE : CONTEXTE GÉNÉRAL

1.1 Introduction

La **Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)** propose des formations de niveau Bachelor en Travail social et en Ergothérapie. Axés sur la pratique, ses enseignements préparent les professionnel·le·s de demain à s'engager au cœur de la société. Au sein de la HES-SO, la Haute école participe aux formations de niveau Master et Doctorat dans ses domaines d'expertise. Elle est active dans la formation continue et dans la recherche et le développement. Elle propose des prestations de services à des organismes publics et privés.

L'année 2021, fortement marquée par la pandémie de COVID-19, fut riche en événements à la HETSL. Et les défis ne manquent pas. Tout d'abord, l'évolution rapide des problèmes sociaux et de santé depuis le début de la crise sanitaire mais aussi sociale a démontré l'importance de la principale mission de la HETSL : la formation des futur·e·s professionnel·le·s du social et de la santé. Partout, le personnel socio-sanitaire a été en première ligne. Que ce soit dans l'accompagnement des populations les plus vulnérables, pour maintenir le lien social ou pour faire fonctionner les institutions socio-sanitaires, les compétences acquises au niveau HES se sont avérées être un atout décisif pour gérer des situations complexes et développer des réponses innovantes à l'urgence sociale. Ces compétences sont d'autant plus précieuses que les besoins en termes d'action sociale vont s'accroître indépendamment des crises actuelles (vieillesse de la population, développement de l'accueil parascolaire, etc.), avec à la clé la création de plusieurs dizaines de milliers d'emplois dans ce secteur ces prochaines années. Il est d'ores et déjà constaté une pénurie de personnel qualifié.

Conformément à l'art. 26 al. 1, lit. p. de la LHEV, le présent rapport d'activités destiné au Département de la formation, de la jeunesse et de la culture relate les informations significatives reflétant les réalisations de la Haute école découlant des missions qui lui sont confiées. Sur la base du présent rapport, le Conseil de fondation établit son rapport annuel qui retrace les éléments phares de la vie institutionnelle de l'année écoulée.

1.2 Quelques éléments significatifs

Dans le domaine institutionnel

La **gestion de la pandémie de COVID-19** a réquisitionné tout au long de l'année les forces vives de la HETSL, les lectrices et lecteurs ne s'en étonneront pas. C'est sous un manteau enneigé que la Haute école a ouvert ses portes le 4 janvier. Une ouverture plus que partielle puisque les enseignements présentiels étaient interdits avec une exception pour certaines activités didactiques, et le télétravail privilégié. Un enseignement à distance a pu être proposé à nos étudiant·e·s, même si rien ne peut remplacer le présentiel dans l'apprentissage de nos métiers. C'est seulement à fin avril que la Direction et sa cellule de crise ont pu proposer un retour partiel au présentiel, malgré une situation épidémiologique qui appelait à la prudence.

Et ce n'est qu'à la rentrée académique en septembre que le présentiel a repris ses droits, avec toutefois obligation de disposer d'un certificat COVID. La mesure a été accompagnée par une proposition de tous les enseignements en comodal, exception faite pour certains ateliers pratiques. La situation s'est un peu détendue en octobre, avec la mise en place d'un dispositif de testing pour les étudiant·e·s en Bachelor et le personnel.

Durant toute cette période, la HETSL a proposé différentes aides à ses étudiant·e·s, qu'elles soient financières, sociales, juridiques ou encore en lien avec l'enseignement à distance. La HETSL a ainsi mis en place dès janvier 2020 des espaces de discussions pour les étudiant·e·s, qui ont pu chaque semaine échanger avec des enseignant·e·s et une psychologue sur les éventuelles difficultés liées à leurs études. Un accès gratuit et anonyme à une consultation psychothérapeutique du CHUV était également proposé. Ces différentes aides ont également été offertes en 2021.

L'année 2021 fut bien compliquée au chapitre sanitaire mais elle a pu se conclure par une [fête des diplômé·e·s 2020 et 2021](#) pour mettre à l'honneur les étudiant·e·s diplômé·e·s, leur réussite, leurs

Rapport d'activité

efforts, leur bravoure. La Direction leur a rappelé à cette occasion [les mobilisations](#) qui se sont organisées face à la pandémie, pour comprendre les vulnérabilités, pour trouver des réponses à la crise et pour agir aussi, preuve en était l'engagement d'étudiant·e·s sur le terrain.



La fête organisée le 5 novembre 2021 fut belle et festive, en présence des diplômé·e·s 2020 et 2021.

Une **nouvelle gouvernance de la Haute école** a aussi marqué les débuts de l'année 2021, avec des nouveaux statuts et une nouvelle composition de son Conseil de fondation. Parmi les nouveautés, le Conseil de fondation a souhaité clarifier son rôle et réduire le nombre de ses membres. Sa [composition actuelle](#), sous la [Présidence d'Elisabeth Baume-Schneider](#), montre la force des compétences présentes dans les domaines professionnel, académique, juridique, financier et de gestion.

Pour renforcer ses liens avec la cité, ce même Conseil de fondation a instauré [un Conseil professionnel](#) au sens de l'article 30 de la LHEV. Le forum regroupe une quinzaine de personnalités issues des milieux professionnels et académiques et permet à la Haute école de renforcer son expertise. S'il fallait tirer un premier bilan, la HETSL se sent aujourd'hui mieux positionnée pour favoriser les échanges avec ses partenaires, observer les évolutions sociales et veiller à l'adéquation de ses enseignements et recherches avec les problématiques sanitaires et sociales, en vue d'accompagner l'évolution des métiers du social et de la santé. Le Conseil professionnel est aussi devenu rapidement un lieu de « veille » de l'évolution des métiers du Travail social et de l'Ergothérapie, avec un constat unanime auquel il s'agira ces prochaines années d'apporter une réponse concertée : le manque de valorisation des diplômes HES, couplé à l'expansion du secteur socio-sanitaire et la **pénurie de personnel qualifié** qui en découle, pousse de nombreuses institutions à engager des personnes non formées, avec des conséquences négatives sur les conditions d'exercice et la qualité des prestations.

C'est dans ce contexte que s'est posé la question, en 2021, du **positionnement de la HETSL face aux Écoles supérieures (ES)** du même domaine. En effet, il est apparu que l'une d'entre elles, l'ESSIL, a décidé d'ouvrir une nouvelle filière en « animation communautaire », avec son lot d'interrogations en termes de coordination avec l'option « animation socioculturelle » de la HETSL, de visibilité entre les différents niveaux de formation et d'absence de passerelles possibles entre écoles que ce choix a provoqué. À l'initiative de la HETSL, une vaste consultation des services compétents de l'État, des milieux professionnels concernés et des écoles a été menée, avec un constat clair d'un manque de personnel formé dans certains domaines de l'animation, mais aussi la demande des milieux professionnels de ne pas complexifier le champ de la formation avec la création d'une nouvelle filière. La HETSL s'engage depuis, en collaboration avec les ES intéressées, à créer et compléter l'offre de formation existante, avec une approche plurielle et intégrée.

Avec l'ambition de porter haut les couleurs de la HETSL, la Direction a présenté, début décembre, **une vision de la HETSL à l'horizon 2025**. Disponible à l'adresse www.hetsl.ch/hetsl-2025, le document liste les principaux défis de la Haute école et réunit ses projets institutionnels sous une orientation commune. Sa construction s'est déroulée de manière participative, impliquant tout le personnel, les étudiant·e·s et les partenaires principaux. La relocalisation de la filière Ergothérapie au Campus santé, conjointement avec HESAV, a fait pleinement partie des réflexions. Depuis la présentation du document HETSL 2025 en décembre 2021, la Haute école s'attèle à concrétiser cette vision en valorisant l'atout principal des HES : la transversalité entre enseignement, pratique, recherche et formation continue. Et notamment, dans le sillage des réseaux de compétences déjà existants, la HETSL a créé en 2021 trois nouveaux **pôles de développement** : « Enfance, jeunesse et familles », « Nouvelles citoyennetés : participation à la culture et à la transition écologique » et « Marché du Travail, Insertion et Sécurité Sociale ».¹

Le 21 mai, à l'occasion de la **Grève pour l'avenir**, l'Association REESpire et la HETSL ont réuni une trentaine de membres de la communauté pour une journée de réflexions et d'actions. Après une ouverture percutante et engageante de Steven Tamburini, divers ateliers ont permis aux participant·e·s de se questionner sur nos modes de faire d'aujourd'hui et de proposer des pistes d'actions concrètes pour l'avenir, avec une [déclaration du jour](#). Dans ce cadre, la constitution d'un groupe de travail a été décidée pour élaborer un plan climat de la HETSL et proposer des solutions durables dans toutes les dimensions de l'activité de la Haute école, au niveau des enseignements, de la recherche, de la gouvernance, des échanges ou encore de la gestion des bâtiments et de la mobilité.

Tout au long de l'année, la HETSL s'est attelée à mettre en place [un Observatoire des précarités](#) pour mieux comprendre les nouvelles formes de précarités, avec le soutien du DFJC et l'objectif d'un lancement en 2022. Le COVID-19 a en effet mis en lumière des personnes en situation de grande difficulté et l'importance de mieux comprendre l'impact social de la pandémie. Avec la création d'un tel Observatoire, la HETSL et ses partenaires ont souhaité mieux documenter les situations de précarités en mettant autour d'une même table des compétences académiques et celles issues des actrices et des acteurs de la santé et de l'action sociale. Il s'agira aussi de repenser les actions à entreprendre dans un contexte en mutation et d'envisager un accompagnement pour les personnels qui sont au front.

Dans le domaine académique

Emmenée par son Décanat, la Filière ergothérapie a construit **un nouveau plan d'études cadre (PEC) du Bachelor**, qui a été validé en 2021 pour une mise en œuvre dès septembre 2022. Il offre une vision globale de la formation et de son organisation permettant d'assurer que les étudiant·e·s qui s'engagent dans ce cursus d'études atteignent les compétences professionnelles correspondantes. L'interprofessionnalité est au cœur du nouveau PEC, au-delà des spécificités des prestations de santé délivrées par chaque profession. Sur le plan pédagogique, les formations en santé sont caractérisées par des périodes en immersion dans des milieux de travail. Ces derniers ont été largement consultés lors de l'élaboration du nouveau PEC, tout comme les jeunes diplômé·e·s de la HETSL. A noter encore que le PEC permet aux étudiant·e·s de développer les compétences requises pour accéder à une formation Master de deuxième cycle.

La Filière en travail social a poursuivi de son côté la mise en œuvre de son **plan d'études cadre du Bachelor en Travail social**. Lancé en septembre 2020 par la HETSL et la HETS du Valais (Fribourg et Genève ont suivi en 2021), le nouveau PEC20 est maintenant proposé aux étudiant·e·s de première et de deuxième année. Cette révision en profondeur veut accompagner l'évolution des besoins sociétaux et adapter la formation aux réalités des institutions du travail social. Parmi les nouveautés, le Bachelor met davantage l'accent sur les compétences transversales aux trois métiers du travail social : service social, animation socioculturelle et éducation sociale. Début 2021, le Décanat en travail social avait donné rendez-vous aux enseignant·e·s de la filière pour poursuivre la mise en œuvre du PEC tout au long d'une semaine, avec un programme de construction pour les modules des trois options du Bachelor mais aussi pour les modules libres, interprofessionnel, travail de Bachelor et intervention.

Des travaux ont également été lancés pour **renforcer le positionnement de la formation pratique** en exploitant davantage les apports de l'expérience de terrain offerte aux étudiant·e·s, en développant un dialogue privilégié avec nos partenaires institutionnels de terrain et en modernisant notre dispositif

¹ Les réseaux de compétences sont dotés d'un assistantat à hauteur de 80%, permettant de coordonner les activités et expertises des membres du PER sur une thématique donnée et déjà bien établie (notamment en termes de projets de recherche réalisés et en cours). Les pôles de développement constituent une mesure incitative de regrouper des membres du PER autour d'une thématique précise pour développer un champ d'expertise et déboucher à terme, selon les activités déployées et les budgets à disposition, sur un nouveau réseau de compétences.

opérationnel. A titre d'exemple, la HETSL a synthétisé en 2021 les exigences de la HES-SO et de la HETSL en la matière, dans un document intitulé « Conditions cadres pour l'accueil des étudiant·e· en formation pratique de la HETSL ». Elles permettront de soutenir les directions d'institutions dans leur mission de formation sur des aspects contractuels et organisationnels.

Avec la création d'un **Institut transdisciplinaire de travail social (ITTS)**, la HETSL se réjouit de la mise en place d'un programme doctoral en travail social, né d'un partenariat du domaine travail social de la HES-SO et de l'Université de Neuchâtel. Notre Haute école a participé activement au groupe de travail qui a élaboré le projet. Ce programme de troisième cycle est notamment destiné à former la relève académique et professorale dans les HETS. Il permettra aux titulaires d'un master HES en travail social ou d'un master universitaire en sciences sociales, en droit ou en économie d'acquérir un doctorat en travail social. Il contribuera aussi fortement à l'étude interdisciplinaire des problèmes sociaux, de leurs développements et de leurs dynamiques.

La HETSL a également été active du côté de **la recherche** pour faire avancer la théorie, résoudre des problèmes liés à la pratique et nourrir l'enseignement. En 2021 une quarantaine de projets ont été menés par le LaReSS, illustrant la diversité des recherches menées, tant par les types de financements que par les types de recherches et les thématiques abordées. Il en est ainsi de la recherche financée par le FNS [Les référentes sociales en habitats intermédiaires. Nouvelles figures professionnelles dans l'accompagnement des personnes âgées](#), de la recherche financée par Innosuisse [Activities-Based Job Matching System](#), d'une recherche mandatée par Caritas et le CSP [Besoins des personnes venues demander une aide financière à Caritas Vaud ou au Centre social protestant Vaud](#) ou encore d'une recherche mandatée par l'OFAS, [Soutien au logement à domicile : modèles internationaux](#).

Dans le domaine des ressources humaines et de l'administration

La HETSL, dans le cadre de sa politique du personnel, favorise le meilleur équilibre entre la vie professionnelle et privée et soutient le télétravail. C'est dans ce cadre qu'une directive, éditée en concertation avec le Comité de l'association du personnel (AP), et qui définit les conditions et les modalités de mise en œuvre du **télétravail** est entrée en vigueur le 1^{er} février 2022.

Entre deux vagues de Coronavirus, la HETSL a exceptionnellement invité tout le personnel à se mettre « au vert » et à franchir les murs de l'école pour **un après-midi et une soirée récréatifs** dans la région d'Aigle, avec au programme des visites, une balade, un repas et un spectacle. Cela a été également l'occasion de revoir les membres du personnel qui avaient quitté l'école durant cette période particulière et de fêter les jeunes retraités 2020 et 2021.

S'agissant de la **politique de la relève**, après deux ans et demi de fonctionnement à titre pilote, un bilan approfondi a été réalisé sur les missions, le fonctionnement, et la composition de la Commission de planification et relève pour le PER. Cette démarche a permis de démontrer l'utilité d'une commission dédiée à la relève que ce soit via les travaux réalisés² ou les dossiers et projets à l'agenda de la Commission. Les regards croisés du corps enseignant, du corps intermédiaire (CI), des Décansats et de la Direction sont garants de la prise en compte des intérêts différents et incarnent une dimension participative chère à la HETSL. La décision d'institutionnaliser une telle instance s'est ainsi imposée, moyennant certaines adaptations. Sachant que la Direction a décidé depuis l'automne 2020 d'accorder un statut prioritaire à ce dossier, la Commission sera amenée à jouer un rôle clé dans la future politique institutionnelle en matière de relève pour le CI et pour le PER et dans son développement en faveur des intérêts partagés de l'institution et du personnel.

Dans le domaine financier, logistique et informatique

L'année 2021 a encore fortement impliqué ces domaines dans la gestion de la pandémie, avec de **nombreuses sollicitations** techniques (soutien matériel et technique pour l'enseignement à distance,

² Dans le cadre de la phase pilote, ce sont près de 40 évaluations du PER qui ont été menées par la Commission. Au plan des dossiers, en 2021, la Commission s'est notamment engagée à favoriser la mobilité interne du PER en travaillant sur un projet de procédure de promotion permettant de changer de fonction. Une proposition a été soumise à l'Association du personnel mais la complexité et la sensibilité du dossier n'ont à ce jour pas permis de finaliser les discussions à ce sujet. Un projet de révision du processus d'engagement prenant en compte les différentes phases de l'analyse du besoin à l'intégration du nouveau personnel a également été lancé à l'automne.

Rapport d'activité

exigences de conditions sanitaires au niveau de l'infrastructure, etc.) et de gestion (aides Covid, livraisons de rapports, suivis financiers et diverses sollicitations en lien avec la pandémie).

Les travaux en lien avec le **financement des activités de l'Unité de formation continue (UFC)** ont débuté en 2021 avec une forte collaboration du service informatique, financier et administratif de l'UFC. Une pré-analyse du projet global a permis de le segmenter en plusieurs parties : processus administratifs, de budgétisation et financiers. Une planification du projet a été établie selon les ressources internes et externes nécessaires (humaines et financières). En 2021, l'automatisation de certains processus administratifs des formations courtes a déjà pu être réalisée.

Dans la perspective de disposer d'une vue d'ensemble à la fois globale et détaillée du portefeuille de formations longues proposées par l'UFC, une démarche a été initiée à l'automne 2021 pour documenter de manière intégrée et synthétique les différentes dimensions de chaque formation, qu'elles soient pédagogiques, administratives, financières ou stratégiques. La consolidation et la mise en perspective de ces grilles d'analyse prévue d'ici la fin 2022 constituera un outil d'aide à la décision à disposition de la Direction et du Collège des responsables académiques pour prendre des décisions avisées sur le maintien, l'arrêt ou le développement de certaines formations, ceci dans un souci conjoint de mise en cohérence avec les orientations stratégiques de la Haute école au plan académique, et de prise en considération des différents enjeux et impératifs, notamment financiers.

Les réflexions en termes de **besoins de locaux**, ralenties durant la période de pandémie et en attendant la finalisation de la vision de développement de la Haute école à horizon 2025, sont devenues plus urgentes, notamment en lien avec l'augmentation des effectifs des étudiant.e.s dans la Filière ergothérapie ces prochaines années et le report de la relocalisation de ladite filière vers le Campus santé. Ainsi, les besoins urgents en termes de locaux d'enseignement (auditoire, locaux d'expérimentation) et de bureaux ont été traités depuis fin 2021.

2 DEUXIEME PARTIE : INDICATEURS COMMENTÉS

2.1 Introduction

Conformément au cadre légal cantonal, les catégories d'informations et indicateurs d'activité sont renseignées sous forme de données chiffrées avec quelques éléments exemplatifs ou explicatifs.

2.2 Indicateurs

Les filières régulées

La régulation à l'admission en 2021 dans les filières des domaines Santé et Travail social a été, comme en 2020, marquée par une passation à distance induite par les conditions liées à la pandémie du COVID-19. La HETSL a pu observer une augmentation sensible des candidatures à ses deux Bachelors, spécialement à celui en ergothérapie. Cette situation montre un fort attrait pour nos formations. Elle s'explique aussi par le fait que les candidatures non retenues à la régulation 2020 n'ont pas été comptabilisées comme tentatives échouées, ce qui a permis à des candidat·e·s de se représenter une deuxième mais aussi une troisième fois.

En raison de l'augmentation du nombre de candidat·e·s dans plusieurs filières Bachelor du domaine de la santé et dans le Bachelor en travail social et au manque de places de formation pratique, il a pour rappel été décidé de recourir à une sélection des candidat·e·s. Pour le domaine Santé, la décision d'introduire une régulation remonte à 2011 pour la rentrée 2012. La régulation de la Filière BATS a quant à elle été fixée en 2012 pour la rentrée académique 2013. Les domaines Santé et Travail social ont mis en place une procédure de régulation très similaire, notamment en soumettant les candidat·e·s à un test psychotechnique de sélection, avec recours à un même prestataire.

Fin 2019, le prestataire fournissant jusque-là les tests psychotechniques de sélection a rompu son mandat, en mettant toutefois à disposition des tests pour la passation de la régulation 2020. Cette dernière a été organisée à distance, en plein pic de la crise sanitaire.

Le Rectorat de la HES-SO, sur préavis positif des deux domaines concernés, a décidé en 2021 de mener une analyse environnementale du système de régulation, en vue d'éventuelles réformes pour les régulations 2023 et suivantes. La nature des tests fait en effet l'objet de critiques depuis plusieurs années, comme le principe même de sélectionner les candidat·e·s avant l'entrée en formation.

Les parties prenantes seront réunies par la HES-SO en 2022 afin de donner suite à cette remise en question. La HETSL entend s'impliquer pleinement dans la discussion, en prônant une démarche favorisant l'égalité et l'inclusion de parcours différents (en particulier pour les étudiant·e·s en emploi) et d'une population estudiantine dans toute sa diversité. Dans sa vision HETSL 2025, la Haute école annonce d'ailleurs vouloir repenser pleinement l'accès aux études, en lien notamment avec la problématique de la pénurie de personnel qualifié.

Rapport d'activité

A. Enseignement

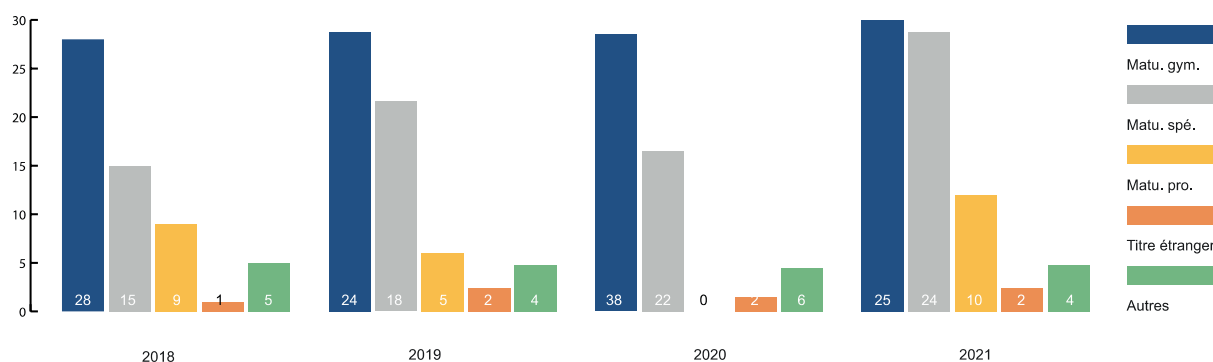
1. Admissions (ne concerne que les HE qui ont des filières régulées ou qui font l'objet d'un concours d'admission)				
Catégorie	Sous-catégorie		2021	2020
1.1 Nombre de candidatures reçues en BA ³	1.1.1 Par filière	Filière Travail Social	280	274
		Filière Ergothérapie	312	236
	1.1.2.A Par voie d'accès pour le Travail Social	Maturité gymnasiale	58	69
		Maturité spécialisée	64	55
		Maturité professionnelle	125	101
		Titre étranger	19	21
		Autres ⁴	46	28
	1.1.2.B Par voie d'accès pour l'Ergothérapie	Maturité gymnasiale	77	87
		Maturité spécialisée	100	85
		Maturité professionnelle	66	33
		Titre étranger	10	8
		Autres	27	23
	1.1.3.A Par genre pour le Travail Social	Femmes	230	194
		Hommes	82	80
	1.1.3.B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	226	193
		Hommes	54	43
	1.1.4 Total		592	510
1.2 Nombre d'étudiant-e-s admis-e-s en BA	1.2.1 Par filière	Filière Travail Social	182	168
		Filière Ergothérapie	65	68
	1.2.2.A Par voie d'accès pour le Travail Social	Maturité gymnasiale	45	40
		Maturité spécialisée	39	41
		Maturité professionnelle	63	67
		Titre étranger	13	6
		Autres	22	14
	1.2.2.B Par voie d'accès pour l'Ergothérapie	Maturité gymnasiale	25	38
		Maturité spécialisée	24	22
		Maturité professionnelle	10	0
		Titre étranger	2	2
		Autres	4	6
	1.2.3.A Par genre pour le Travail Social	Femmes	132	120
		Hommes	50	48
	1.2.3.B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	55	57
		Hommes	10	11
	1.2.4 Total		247	236
1.3 Nombre de candidatures reçues en MA	À l'instar de la plupart des hautes écoles du réseau HES-SO, la HETSL n'organise pas de filière Master. Le Master en Travail social et le Master en Sciences de la santé avec orientation sont organisés par la HES-SO. Pour le Master en Travail Social, 54 étudiant-e-s dont 10 issu-e-s de la HETSL ont démarré la formation en 2021. Le Master en Sciences de la santé a démarré avec une 5^e volée comprenant 5 ergothérapeutes, dont 2 personnes à temps partiel. Le nombre d'étudiant-e-s est plus faible qu'attendu (5 en 2021, 8 en 2020, 5 en 2019, 5 en 2018 et 6 en 2017) et pourrait s'expliquer en partie par les restrictions de mobilité transfrontalière liées au COVID-19. Depuis le début de la formation, environ la moitié des étudiant-e-s provient d'universités étrangères.			
1.4 Nombre d'étudiant-e-s admis en MA				

³ Les candidatures reçues ne concernent que les personnes ayant effectuées le processus d'admission à la HETSL.

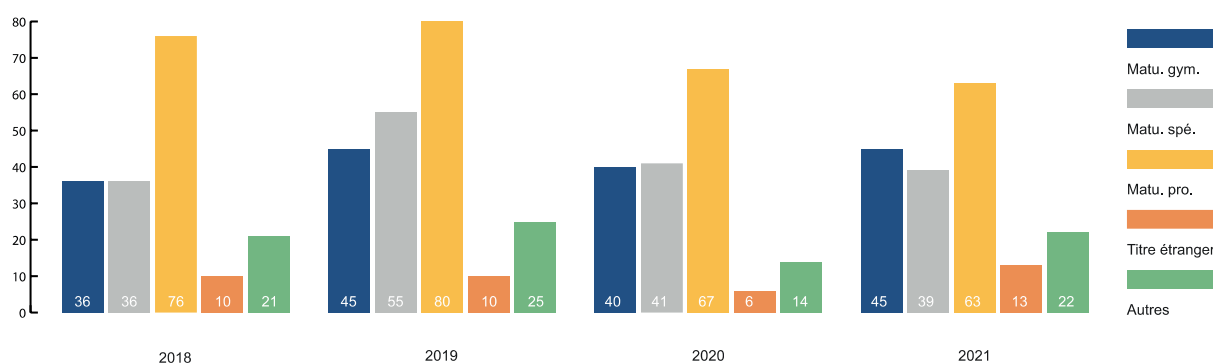
⁴ Comprend les admissions sur dossier, les diplômés d'écoles supérieures, etc.

Rapport d'activité

Répartition des étudiant·e·s admis·e·s en ergothérapie par voie d'accès



Répartition des étudiant·e·s admis·e·s en travail social par voie d'accès



2. Cours préparatoires

Depuis 2011, la HETSL collabore avec la Haute École de Santé Vaud et la Haute École de Santé La Source pour l'organisation de l'année propédeutique Santé (APS) pour les étudiant·e·s domicilié·e·s dans le Canton de Vaud. En 2021, cette mission particulière a été portée par 5 maîtres d'enseignement et 7 assistantes HES pour un total de 754 heures, pour des cours, des examens et des tâches de coordination. Le nombre d'heures est supérieur à celui de 2020 (584 heures), année durant laquelle des cours ont été annulés en raison de la situation sanitaire.

En 2021, des cours en lien avec la profession d'ergothérapeute et s'inscrivant dans les Modules complémentaires santé (MCS) ont aussi été donnés à la Haute école de santé de Genève (HEdS Genève). 6 assistantes HES ont dispensé 57 heures de cours au total.

Les personnes qui sont engagées dans les modules complémentaires ou la maturité spécialisée Santé peuvent se présenter aux épreuves de régulation organisées au printemps. Si leurs résultats les classent dans les quotas autorisés, et sous réserve de la réussite des modules complémentaires ou de l'obtention de leur maturité spécialisée, elles peuvent entamer la formation en septembre.

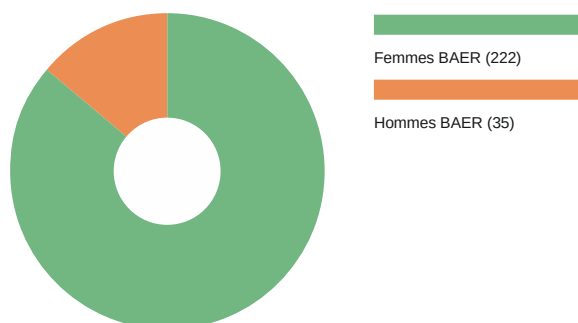
Rapport d'activité

3. Formation(s) Bachelor				
Catégorie	Sous-catégorie		2021	2020
3.1 Nombre d'étudiant·e·s total	3.1.1 Par filière	Filière Travail Social	687	673
		Filière Ergothérapie	237	203
	3.1.3.A Par genre pour le Travail Social	Femmes	514	484
		Hommes	173	189
	3.1.3.B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	202	176
		Hommes	35	27
	3.1.3.A Par type d'enseignement pour le Travail Social	Plein temps	560	541
		Temps partiel	43	49
		En emploi	84	83
	3.1.3.B Par type d'enseignement pour l'Ergothérapie	Plein temps	237	203
3.1.4 Total			924	876
3.2 Nombre d'étudiant·e·s en 1 ^{ère} année ⁵	3.2.1 Par filière	Filière Travail Social	216	215
		Filière Ergothérapie	67	68
	3.2.2.A Par genre pour le Travail Social	Femmes	160	150
		Hommes	56	65
	3.2.2.B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	56	57
		Hommes	11	11
	3.2.3.A Par type d'enseignement pour le Travail Social	Plein temps	184	185
		Temps partiel	15	11
		En emploi	17	19
	3.2.3.B Par type d'enseignement pour l'Ergothérapie	Plein temps	67	68
3.2.4 Total			283	283
3.3 Nombre de diplômé·e·s	3.3.1 Par filière	Filière Travail Social	180	169
		Filière Ergothérapie	44	44
	3.3.2.A Par genre pour le Travail Social	Femmes	123	131
		Hommes	57	38
	3.3.2.B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	40	39
		Hommes	4	5
	3.3.3.A Par type d'enseignement pour le Travail Social	Plein temps	151	139
		Temps partiel	12	8
		En emploi	17	22
	3.3.3.B Par type d'enseignement pour l'Ergothérapie	Plein temps	44	44
3.3.4 Total			224	213

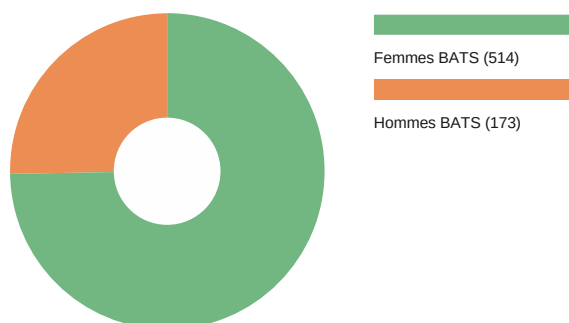
⁵ L'écart avec le nombre d'admis est dû à des redoublements (2) pour la filière Ergothérapie. Pour la filière Travail Social l'écart est dû à des redoublements (6), des étudiant·e·s admis·e·s d'office car possédant 60 ECTS d'équivalence (6) et des étudiant·e·s ayant effectué leur processus d'admission dans une autre HETS (22).

Rapport d'activité

Répartition des étudiant·e·s : filière BAER



Répartition des étudiant·e·s : filière BATS



Pour la filière Travail social

Outre les informations proposées dans le chapitre 1.2, et notamment la mise en œuvre du nouveau plan d'études cadre, quelques éléments complémentaires peuvent être proposés. Le Décanat se réjouit ainsi d'avoir participé à **une démarche d'autoévaluation du Bachelor en Travail social, avec expertise interne**. Proposée par la HES-SO, la démarche d'évaluation des filières d'études a permis de s'assurer que le profil de la filière d'études est cohérent en regard des exigences du champ professionnel et que le nouveau programme de formation permet d'atteindre les compétences visées.

Dans le cadre du nouveau PEC20, une attention particulière a été apportée à **la mise en place de modules libres**. Ce temps de formation offre aux étudiant·e·s la chance de se familiariser avec le développement de projets individuels et collectifs et compléter ainsi leur parcours de formation en fonction de leurs intérêts. Les étudiant·e·s intéressé·e·s peuvent ainsi approfondir leurs connaissances dans des domaines tels que la pédagogie, les enjeux de l'intervention interculturelle, la sexualité, la mise en œuvre de groupes de parole dans le travail social, le deuil, l'expression artistique, le sans-abrisme, les politiques de la jeunesse ou encore la politique du logement. De tels modules peuvent être proposés à l'étranger, comme ce fut le cas pour le sans-abrisme en immersion à Paris. Ils peuvent aussi se construire avec des partenaires, par exemple dans le cadre d'un nouveau partenariat entre la HETSL et l'ASLOCA pour le module sur la politique du logement. Ces modules rapportent trois crédits ECTS et se suivent durant le troisième semestre pour les étudiant·e·s à plein temps et au cinquième pour les étudiant·e·s en emploi ou à temps partiel.

Amorcé en 2020, le **renouvellement du Décanat de la Filière en travail social** s'est mis pleinement en place à l'été 2021, avec l'arrivée d'Alexandre Lambelet, en remplacement de Robert Frund et dans le cadre d'une responsabilité partagée avec André Antoniadis et Yuri Tironi.

Pour la filière Ergothérapie

Comme annoncé sous 1.2, la filière s'est concentrée en 2021, outre la bonne organisation de ses enseignements, sur la construction du **plan d'études cadre (PEC)** du Bachelor en Ergothérapie, offrant ainsi une nouvelle vision globale à la formation. Le décanat a souhaité une participation forte des **praticiennes formatrices et praticiens formateurs** à la démarche, participation qui s'est concrétisée par une l'organisation de groupes de discussion ainsi que par une journée à leur attention en novembre.

Fait marquant pour la HETSL, **la filière rejoindra à l'horizon 2026-2027 le Campus santé**, conjointement avec HESAV. Cette évolution organisationnelle a nécessité et nécessite encore un travail minutieux et conséquent d'accompagnement et de collaboration avec HESAV.

Rapport d'activité

4. Formation(s) Master

(Ne concerne que les formations Master organisées sous la responsabilité de la HE. Les données concernant les formations Master auxquelles la HE participe dans le cadre de HES-SO Master peuvent toutefois être transmises à titre informatif).

Le Master of Arts HES-SO en Travail Social (MATS) est géré par le Rectorat et porté par ses quatre HE de Travail Social. Il est organisé en partenariat avec la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI). Les enseignant·e·s de la HETSL y sont impliqué·e·s dans la responsabilité et l'assistanat de modules, dans la dispense de cours, dans la direction de stages de recherche, dans la direction et l'expertise de mémoires de Master, dans le Comité de filière MATS ainsi que dans le Comité d'admission MATS.

Le Master en Sciences de la santé est conjoint à la HES-SO et à l'UNIL et comporte une orientation Ergothérapie.

32 membres du PER de la HETSL ont contribué en 2021 selon le détail ci-dessous

Master TS : 1 Assist-HES, 3 Collab. scientifiques HES, 1 ME, 6 PA et 9 PO

Master Santé : 1 Assist-HES, 4 ME, 5 PA et 2 PO.

Les membres du PER qui participent à des activités de Master sont toutes et tous au bénéfice d'un contrat de travail avec la HETSL et cet engagement contribue au rayonnement de la haute école

5. Formations postgrades et continues

Catégorie	Sous-catégorie		2021	2020
5.1 Nombre d'étudiant·e·s	5.1.1 Par CAS	CAS en accompagnement de situations complexes dans le domaine de la déficience intellectuelle <i>1 volée de 24 jours</i> <i>Du 11.03.19 au 10.03.2020⁶</i>	0	25
		CAS en case management ⁷ <i>2 volées de 21 jours</i> <i>Du 19.09.19 au 24.09.20</i> <i>Du 07.10.21 au 10.11.22</i>	28	21
		CAS en conception et direction de programmes d'insertion ⁸	0	0
		CAS en curatelles d'adultes ⁹ <i>2 volées de 16 jours</i> <i>Du 10.09.19 au 18.09.20</i> <i>Module 1 du 10.02.20 au 02.11.20 : 27 participant·e·s</i> <i>Module 1 du 7.09.20 au 02.11.20 : 18 participant·e·s</i> <i>Du 14.09.21 au 21.09.22</i> <i>Module 1 du 01.03.21 au 03.05.21 : 30 participant·e·s</i>	24	22
		CAS en développement de projets d'intervention éducative orientés vers le soutien à la parentalité <i>1 volée de 24 jours</i> <i>Du 12.03.19 au 09.03.21</i>	0	17
		CAS en gestion d'équipe et conduite de projets <i>6 volées de 23 jours</i> <i>Du 31.01.19 au 03.07.20</i> <i>Du 04.04.19 au 01.09.20</i> <i>Du 23.01.20 au 18.06.21</i> <i>Du 10.09.20 au 04.03.22</i> <i>Du 10.06.21 au 10.06.22</i> <i>Du 18.11.21 au 23.09.22</i>	97	102
		CAS d'intervenant·e spécialisé·e dans le domaine de la justice pénale ¹⁰	0	0

⁶ Les dates de fin de programme indiquées dans les tableaux (5.1.1 à 5.1.4) informent sur la date de fin des cours. Les participant·e·s doivent ensuite produire un travail de certification dans un délai pouvant s'échelonner sur plusieurs mois. Dès lors, nous assistons à un décalage entre la date de fin des cours et la date de certification qui peut parfois se reporter d'une année civile sur une autre.

⁷ Collaboration : HES-SO/Valais-Wallis, HESAV, HETS-FR. Partenariat : Forum romand de Case management

⁸ Cours repris par HETS-FR

⁹ Partenariat : Groupe latin de l'association suisse des curatrices et curateurs professionnels (GL-ASCP)

¹⁰ Collaboration : HES-SO/Valais-Wallis, HETS-FR, HETS-GE. Partenariat : Centre suisse de compétence en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP). Cette formation n'a pas démarré faute d'inscriptions.

Rapport d'activité

		CAS en management dans le domaine des musiques actuelles ¹¹	0	0
		CAS de médiatrice et médiateur culturel <i>2 volées de 24 jours</i> <i>Du 16.11.20 au 16.11.21</i> <i>Du 22.11.21 au 14.11.22</i>	50	25
		CAS de praticienne et praticien formateur / VD ¹² <i>3 volées de 25 jours</i> <i>Du 04.09.19 au 06.11.20</i> <i>Du 02.09.20 au 07.09.21</i> <i>Du 01.09.21 au 30.08.22</i>	214	211
		CAS en prévention des phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs ¹³ <i>1 volée de 15 jours</i> <i>Du 05.03.21 au 02.02.22</i>	16	0
		CAS en santé mentale et psychiatrie sociale <i>2 volées de 20 jours</i> <i>Du 28.03.19 au 26.03.21</i> <i>Du 25.03.21 au 02.09.22</i>	27	24
		CAS de thérapeute en intégration neuro-sensorielle ¹⁴	0	0
		CAS en arts et techniques hypnotiques dans les domaines de la santé et du travail social ¹⁵	0	0
		CAS interprofessionnel en addictions ¹⁶ <i>3 volées de 25 jours</i> <i>Du 03.10.19 au 30.09.20</i> <i>Du 05.11.20 au 04.06.21</i> <i>Du 04.11.21 au 23.06.22</i>	42	36
		CAS en migrations et sociétés plurielles ¹⁷	0	0
	5.1.2 Par DAS	DAS en Art Thérapie <i>2 volées de 70 jours</i> <i>Du 09.01.18 au 23.04.21</i> <i>Du 28.01.20 au 31.12.22</i>	48	48
		DAS en intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale <i>1 volée de 45 jours</i> <i>Du 01.10.19 au 10.12.21</i>	22	23
		DAS en médiation culturelle et projets culturels <i>1 volée de 46 jours</i> <i>Du 19.11.18 au 04.03.21</i>	0	12
		DAS en thérapie avec le cheval ¹⁸ <i>1 volée de 65 jours</i> <i>Du 01.03.18 au 15.01.21</i>	22	22
		DAS en addictions ¹⁹	0	0
	5.1.3 Par MAS	MAS en direction et stratégie d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires ²⁰	Pas géré par la HETSL	

¹¹ Partenariat : Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA). Cette formation n'a pas démarré faute d'inscriptions.

¹² Collaboration : HEds-La Source, HESAV

¹³ Collaboration : HEP-VD. Partenariat : Action Innocence

¹⁴ Cette formation est planifiée tous les trois ans

¹⁵ Partenariat : HES-SO/Valais Wallis - Santé & Social. Gestion administrative : HES-SO/Valais Wallis.

¹⁶ Collaboration : HEds-La Source, Fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances (FORDD). Partenariat : Groupement Romand d'Études des Addictions (GREAA), CHUV, HUG, Addiction Suisse. Gestion administrative : FORDD.

¹⁷ Collaboration : HEds-La Source, HETS-GE, UNIL. Partenariat : appartenance. Gestion administrative : UNIL

¹⁸ Partenariat : Association Suisse de Thérapie avec le Cheval (ASTAC)

¹⁹ Idem CAS interprofessionnel en addictions. Un projet de refonte de la formation est en cours.

²⁰ Collaboration : HETS-FR, HEG-FR, HEdS-GE, HETS-GE, HEG-GE, HEIG-VD, HES-SO/Valais Wallis - Santé & Social et Économie & Services. Partenariat : GREAA, CHUV, HUG, Addiction Suisse. Gestion administrative : HETS-GE.

Rapport d'activité

	5.1.4.A Par formation avec certificat HETSL ²¹ (Les certificats sont reconnus par les milieux professionnels)	Formation initiale des familles d'accueil du canton de Vaud ²² 1 volée de 10 jours Du 11.08.21 au 30.06.23		21	20
		Formation continue des familles d'accueil du canton de Vaud ²³		0	0
		Formation à la coordination de l'accueil familial de jour 1 volée de 24 jours Du 29.01.19. au 09.02.21		15	15
		Formation de codeur et codeuse interprète en Langage Parlé Complété 1 volée de 32 jours Du 12.03.21 au 15.07.23		9	0
		Formation de formateur et formatrice en langue des signes ²⁴ 1 volée de 70 jours Du 25.05.18 au 25.09.20		0	10
		Formation en gestion d'équipe et conduite de projets dans le domaine de l'enfance et de la petite enfance (OAJE) 3 volées de 24 jours Du 12.09.19 au 12.02.21 Du 21.01.21 au 29.03.22 Du 09.09.21 au 14.10.22		48	23
		Formation en gestion d'équipe Genève 1 volée de 24 jours Du 12.03.20 au 04.06.21		15	15
		Certificat HETSL de pairs praticiens en santé mentale 1 volée de 21 jours Du 22.05.21 au 11.01.22		18	0
		Reconnaissance en Suisse des diplômes étrangers de travail social 7 volées de 6 jours Du 13.01.20 au 11.02.20 Du 24.08.20 au 23.09.20 Du 23.11.20 au 12.01.21 Du 25.01.21 au 23.02.21 Du 29.03.21 au 04.05.21 Du 23.08.21 au 23.09.21 Du 01.11.21 au 30.11.21		109	65
	5.1.4.B Par catégorie de formation non certifiante (formations courtes) ²⁵ Du 01.01.2021 au 31.12.2021	Cadres et responsables 6 formations/4 données		58	60
		Enfance et adolescence 25 formations/12 données		136	243
		Enjeux de société et intervention sociale 8 formations/3 données		34	29
		Modèles et méthodes de référence 29 formations/13 données		177	88
		Posture et technicité professionnelle 27 formations/9 données		129	150
		Santé mentale 7 formations/4 données		62	40
	5.1.5.A Par titre d'accès par formation CAS	Accompagnement de situations complexes dans le domaine de la déficience intellectuelle	Diplôme d'une HE	0	20
			Admission sur dossier	0	5

²¹ Les « Formations avec certificat HETSL » s'adressent à des participant·e·s qui ne sont pas nécessairement au bénéfice d'un titre de niveau tertiaire, mais qui ont de l'expérience professionnelle et le besoin de suivre une formation certifiante.

²² Formation mandatée et financée par la DGEJ limitées aux personnes désignées par la DGEJ

²³ Idem Formation initiale des familles d'accueil du canton de Vaud

²⁴ La formation de formateur et formatrice en langue des signes reçoit peu de participant·e·s car elle est assez spécifique, entièrement financée par la Fédération Suisse des Sourds (FSS).

²⁵ Les « Formations courtes » (classées dans notre catalogue selon les catégories mentionnées) sont des formations tout public sans requis préalable, dont la durée est comprise entre 1 et 4 jours

Rapport d'activité

		Case management	Diplôme d'une HE	16	13
			Admission sur dossier	9	9
		CAS en conception et direction de programmes d'insertion	Diplôme d'une HE	0	0
			Admission sur dossier	0	0
		Curatelles d'adultes	Diplôme d'une HE	16	15
			Admission sur dossier	2	7
		Développement de projets d'intervention éducative orientés vers le soutien à la parentalité	Diplôme d'une HE	0	15
			Admission sur dossier	0	2
		Gestion d'équipe et conduite de projets	Diplôme d'une HE	85	84
			Admission sur dossier	12	18
		Intervenant-e spécialisé-e dans le domaine de la justice pénale	Diplôme d'une HE	0	0
			Admission sur dossier	0	0
		Management dans le domaine des musiques actuelles	Diplôme d'une HE	0	0
			Admission sur dossier	0	0
		Médiatrice et médiateur culturel	Diplôme d'une HE	34	15
			Admission sur dossier	16	10
		Praticienne et praticien formateur / VD	Diplôme d'une HE	210	211
			Admission sur dossier	0	0
		Prévention des phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs	Diplôme d'une HE	11	0
			Admission sur dossier	5	0
		Santé mentale et psychiatrie sociale	Diplôme d'une HE	23	18
			Admission sur dossier	4	6
		Thérapeute en intégration neuro-sensorielle	Diplôme d'une HE	0	0
			Admission sur dossier	0	0
		Arts et techniques hypnotiques dans les domaines de la santé et du travail social	Diplôme d'une HE	0	0
			Admission sur dossier	0	0
		Interprofessionnel en addictions	Diplôme d'une HE	35	29
			Admission sur dossier	7	7
		Migrations et sociétés plurielles	Diplôme d'une HE	0	0
			Admission sur dossier	0	0
	5.1.5.B Par titre d'accès par formation DAS	Art Thérapie	Diplôme d'une HE	20	40
			Admission sur dossier	4	8
		Intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale	Diplôme d'une HE	18	19
			Admission sur dossier	4	4

Rapport d'activité

		Médiation culturelle et projets culturels	Diplôme d'une HE	0	9
			Admission sur dossier	0	3
		Thérapie avec le cheval	Diplôme d'une HE	16	16
			Admission sur dossier	6	6
		Addictions	Diplôme d'une HE	0	0
			Admission sur dossier	0	0
	5.1.5.C Par titre d'accès par formation MAS	Direction et stratégie d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires	Diplôme d'une HE	Pas géré par la HETSL	
			Admission sur dossier		
	5.1.6 Total	Total CAS		498	484
		Total DAS		92	105
		Total formations certificat HETSL		271	148
		Total formations courtes		596	610
		Total		1457	1347
5.2 Nombre de diplômé-e-s	5.2.1 Par CAS	Accompagnement de situations complexes dans le domaine de la déficience intellectuelle 2020 Début : 11.03.2019, 25 participant-e-s		0	24
		Case management 2020 Début : 01.09.19, 22 participant-e-s		0	22
		Curatelles d'adultes 2021 Début : 01.09.19, 21 participant-e-s		21	0
		Développement de projets d'intervention éducative orientés vers le soutien à la parentalité 2021 Début : 12.03.19, 15 participant-e-s		15	0
		Gestion d'équipe et conduite de projets 2020 Début : 21.09.17, 22 part. – 10 dipl. Début : 01.04.2018 : 24 part. – 17 dipl. 2021 Début : 31.01.19 : 25 part. – 1 dipl. Début : 04.04.19 : 26 part. – 18 dipl.		19	27
		Intervenant-e spécialisé-e dans le domaine de la justice pénale		0	0
		Management dans le domaine des musiques actuelles		0	0
		Médiatrice et médiateur culturel-le 2020 Début : 19.11.18, 22 participant-e-s		2	20
		Praticienne et praticien formateur / VD 2020 Début : 16.04.18, 42 part. – 3 dipl. Début : 07.09.18, 109 part. – 1 dipl. Début : 04.09.19, 99 part. – 2 dipl. 2021 Début : 04.09.19, 99 part. – 87 dipl. Début : 02.09.20, 106 part. – 95 dipl.		178	6
		Prévention des phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs 2021 Début : 05.03.21, 17 participant-e-s		1	0
		Santé mentale et psychiatrie sociale 2020 Début : 28.03.19, 24 participant-e-s		24	0
		Thérapeute en intégration neuro-sensorielle		0	0

Rapport d'activité

		Arts et techniques hypnotiques dans les domaines de la santé et du travail social	0	0
		Interprofessionnel en addictions 2020 Début : 25.10.18, 36 part. – 3 dipl. Début : 24.10.19, 36 part. – 12 dipl. 2021 Début : 24.10.19, 36 part. – 4 dipl. Début : 05.11.20, 27 part. – 21 dipl.	25	15
		Migrations et sociétés plurielles	0	0
	5.2.2 Par DAS	Art Thérapie 2020 Début : 24.09.13, 23 part. – 1 dipl. Début : 01.09.15, 24 part. – 4 dipl. 2021 Début : 01.09.15, 24 part. – 2 dipl. Début : 01.08.18, 23 part. – 12 dipl.	14	5
		Intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale 2020 Début : 23.09.17, 24 part. – 23 dipl. 2021 Début : 23.09.17, 24 part. – 1 dipl.	1	23
		Médiation culturelle et projets culturels	0	0
		Thérapie avec le cheval 2021 Début : 01.03.18, 22 participant-e-s	22	0
		Addictions	0	0
	5.2.3 Par MAS	Direction et stratégie d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires	Pas géré par la HETSL	
	5.2.3.B Par formation avec certificat HETSL	Formation initiale des familles d'accueil du canton de Vaud	Pas de certificat (reconnaissance DGEJ)	
		Formation continue des familles d'accueil du canton de Vaud		
		Formation à la coordination de l'accueil familial de jour		
		Formation de codeur et codeuse interprète en Langage Parlé Complété.	0	0
		Formation de formateur et formatrice en langue des signes 2020 Début : 25.05.18, 10 participant-e-s	1	7
		Formation en gestion d'équipe et conduite de projets dans le domaine de l'enfance et de la petite enfance (OAJE) 2020 Début : 25.01.18, 25 part. – 22 dipl. Début : 20.09.18, 24 part. – 13 dipl. 2021 Début : 25.01.18, 25 part. – 2 dipl. Début : 20.09.18, 24 part. – 10 dipl.	12	35
		Formation en gestion d'équipe Genève	0	0
		Certificat HETSL de pairs praticiens en santé mentale	0	0
	5.2.4 Total	Total CAS	322	114
		Total DAS	23	23
		Total (CAS + DAS)	345	137
		Total formations certificat HETSL	13	42

Pour l'UFC

Formations postgrades HES-SO (MAS-DAS-CAS), formations certifiantes HETSL, formations courtes ou encore formations sur mandats et interventions en institutions, l'offre de l'Unité de formation continue de la HETSL a été riche et variée en 2021.

Les formations continues de la HETSL prennent en compte les enjeux sociétaux et leurs impacts sur les pratiques de terrain. Elles offrent aux professionnel·le·s du Travail social et de la Santé une occasion d'approfondir leurs connaissances et de renforcer les capacités d'intervention de leur institution. Plus que jamais la formation tout au long de la vie prend sens car elle permet d'accompagner les professionnel·le·s dans la prise de recul nécessaire et dans le développement de nouvelles compétences qui sont indispensables pour pouvoir faire face à des situations souvent difficiles, spécialement en cette période de pandémie. Car au-delà de la crise sanitaire, la crise sociale que l'on voit poindre nécessitera encore une forte mobilisation des professionnel·le·s de terrain.

En 2021, les professionnel·le·s de l'éducation ont ainsi pu s'initier à la gestion des phénomènes de harcèlement-intimidation entre pair·e·s en milieu scolaire, parascolaire et institutionnel, grâce à un partenariat entre la HETSL et la HEP. La mise en œuvre d'un « Concept 360° » dans certains établissements scolaires a également fait l'objet d'une collaboration avec la HEP afin de placer l'élève au centre du dispositif et de l'accompagner de manière transversale, ainsi que les professionnel·le·s qui l'entourent, en collaboration avec les parents, quels que soient les besoins. Un CAS en santé mentale et psychiatrie sociale a proposé l'acquisition de compétences pratiques permettant d'enrichir l'action auprès de personnes atteintes de troubles psychiques.

Dans ce domaine particulier, la troisième édition de la formation des pair·e·s praticien·ne·s en santé mentale est importante car elle permet à des personnes ayant souffert d'un trouble psychique, après avoir progressé sur la voie du rétablissement et pris assez de recul sur son vécu, d'accomplir une formation certifiante afin de soutenir le rétablissement d'autres personnes.

Le CAS de praticienne formatrice et de praticien formateur dans le canton de Vaud a également connu un grand succès, avec pas moins de 220 candidatures pour 110 places disponibles. La formation, mise en place en collaboration avec HESAV et La Source, a permis aux participant·e·s de développer leurs compétences de praticiens formateurs et praticiennes formatrices (PF) par une formation en alternance, favorisant la confrontation entre les apports théoriques et des expériences concrètes d'accompagnement pédagogique d'étudiant·e·s. La demande représente un indicateur des besoins croissants des terrains professionnels de bénéficier de forces vives pour accompagner les futur·e·s professionnel·le·s du Travail social et de la Santé.

Le DAS en art-thérapie a permis à de nombreuses et de nombreux participant·e·s de s'initier à une approche de la relation d'aide et de soin qui se base sur la valeur thérapeutique de l'expression. Elle leur a donné l'occasion d'explorer des situations personnelles et les potentialités de chacun·e à travers des expériences de créations artistiques. En 2021, la HETSL a poursuivi ses discussions avec la HES-SO et OdA ARTECURA afin d'obtenir une accréditation et permettre aux participant·e·s de ce DAS de se présenter à l'Examen Professionnel Supérieur en Art-thérapie. La HETSL a obtenu une accréditation valable jusqu'au 31 décembre 2023 ce qui impliquera de renouveler la demande pour continuer à être reconnu comme un prestataire de module « certificat de branche ».

De manière générale, nous pouvons constater que majoritairement, nos formations remportent largement l'adhésion des publics concernés. Toutefois, certaines formations se sont ouvertes avec peu de personnes et cela est principalement dû au fait que ce sont de nouvelles propositions et que celles-ci doivent pouvoir se faire connaître pour rencontrer leurs publics. Généralement les premières éditions doivent faire leurs preuves avant de connaître le succès.

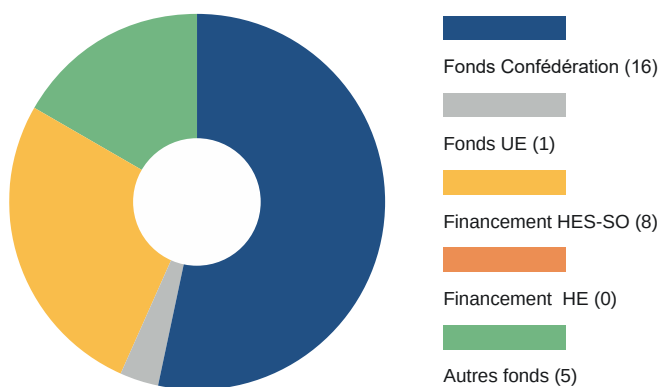
De nombreuses formations courtes ont aussi été proposées, avec par exemple une possibilité offerte d'accompagner les adolescent·e·s en souffrance psychique ou expérimenter des outils de communication pour instaurer des relations positives, authentiques et durables.

S'agissant du COVID-19, tout a enfin été entrepris pour offrir le meilleur environnement possible aux participant·e·s aux cours de l'Unité de formation continue, avec une recherche constante du meilleur équilibre entre enseignements en présentiel et à distance, sachant que les participant·e·s aux formations continues se voyaient imposer la règle des 2G (vacciné·e/guéri·e et testé·e), sans recours possible aux tests poolés (autorisations cantonales), comme ce fut le cas pour les filières initiales. Malgré ces efforts, le COVID-19 a eu un impact important sur les finances de l'UFC (cf. p. 34).

B. Recherche appliquée et développement

6. Ra&D				
Catégorie	Sous-catégorie		2021	2020
6.1 Nombre de projets Ra&D	6.1.1 Projets en cours durant l'année civile	Fonds Confédération	16	8
		Fonds UE	1	0
		Financement HES-SO	8	10
		Financement HE	0	1
		Autres fonds	5	6
	6.1.2 dont interdomaines	Nombre de projets	9	8
	6.1.3 Nouveaux projets débutés durant l'année civile (état au 31.12)	Fonds Confédération	6	5
		Fonds UE	0	0
		Financement HES-SO	4	2
		Financement HE	0	0
		Autres fonds	1	1
	6.1.4 dont interdomaines	Nombre de projets	1	2
	6.1.5 Projets totaux		41	33
6.2 Nombre de nouvelles publications scientifiques	6.2.1 Académiques	Total	86	62
	6.2.2 Professionnelles	Total	39	65
	6.2.3 Publications totales		125	127
6.3 Nombre de colloques organisés	6.3.1 Locaux	Total	1	8
	6.3.2 Nationaux	Total	4	7
	6.3.3 Internationaux	Total	11	1
	6.3.4 Colloques totaux		16	16
6.4 Nombre de transferts de connaissance effectués	6.4.1 Par type	Conférences large public	55	11
		Conférences scientifiques	95	34
		Exposition	1	0
	6.4.2 Total des transferts de connaissance		151	45
6.5 Nombre de mandats de prestation	En cours au 01.01.2021		13	8
	Nouveaux durant 2021		18	12
	Achevés au 31.12.2021		18	7
	6.4.2 Total des mandats de prestation		31	20

Répartition des projets de recherche par provenance des fonds



Pour le LaReSS

Durant l'année 2021, le PER a conduit 41 projets et 31 mandats de prestations. Sur le plan comptable, ils sont imputés sur le pilier 6. Pour les catégories 6.1.1 et 6.1.3, les types de fonds concernés sont variés.

Parmi les 22 projets appartenant à la catégorie « **Fonds Confédération** » sur lesquels des membres du LaReSS ont été actives et actifs en 2021, la plupart sont soutenues par le **FNS** (8 en Division I, 3 dans le cadre du PRN LIVES, un R4D, un par la Division Interco, un par la Division Carrières et un Agora) ; six projets sont financés par **Innosuisse**, cette instance prenant une place de plus en plus importante parmi les projets menés au LaReSS. Deux des projets Innosuisse en cours en 2021 sont des projets d'innovation, développés en collaboration avec des partenaires de mise en œuvre. Les quatre autres projets sont financés dans le cadre d'un nouvel instrument d'Innosuisse, les Innovations Boosters. Ils sont financés par la *Fondation pour la recherche en faveur des personnes Handicapées*, à qui Innosuisse a attribué des financements pour lancer des appels. Les montants obtenus permettent de tester une idée (avant un éventuel dépôt à Innosuisse ou auprès d'une autre instance) avec une équipe composée de représentant·e·s des milieux académiques, de partenaires d'implémentation et d'usagers et usagères.

Les quatre financements obtenus sont liés au développement de deux idées différentes, pour lesquelles des équipes ont obtenu tout d'abord un soutien pour réaliser des recherches exploratoires, puis pour le développement de prototypes. L'une des idées consiste à développer une technologie inclusive de planification et d'accès aux activités hors du domicile pendant le temps libre pour les personnes en situation de handicap. L'autre idée concerne la création de livres interactifs facilitant l'accès à la promotion de la santé et la prévention pour les personnes en situation de handicap. Finalement, un projet mentionné sous « fonds de la Confédération » concerne un projet financé par **swissuniversities**, dans le cadre de l'appel à projets égalité.

Les 12 projets bénéficiant de **financements de la HES-SO** concernent :

- 3 projets de développement s'inscrivant dans le cadre du plan Egalité&Diversité, co-financé par la HES-SO et swissuniversities
- 2 recherches financées par le programme prioritaire du domaine Travail social
- 2 projets de développement financés par le Centre de compétences numériques (HES-SO)
- 1 recherche financée par le programme prioritaire du domaine Santé
- 1 bourse de relèvement du domaine Travail social
- 1 projet de développement pour répondre aux défis de la pénurie de personnel qualifié dans les professions de la santé via les proches-aidants, soutenus via une collaboration entre les domaines Santé des Hautes Écoles spécialisées suisses
- 1 mesure de soutien COVID-19 - Egalité et diversité HES-SO (ayant permis le financement d'une partie de la thèse d'une assistante HES)
- 1 financement pour la mise à disposition des données d'une recherche (Open Data) sur SWISSUbase

Sur la totalité des 41 projets, 6 concernent des **fonds autres que ceux de la Confédération ou de la HES-SO**. Ces recherches sont financées d'une part par des institutions publiques ou parapubliques :

- Bureau Lausannois pour les Familles (BLF), Ville de Lausanne ;
- Société suisse d'utilité publique (SSUP) ;

Et d'autre part par des organismes labellisés (selon les critères de la HES-SO) :

- Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) ;
- Conseil canadien de recherches en sciences humaines (CRSH)
- Fondation Gebert-Rüf ;
- Fondation Internationale pour la Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH) ;

Le projet indiqué sous les fonds européens est financé par Erasmus +²⁶.

²⁶ Ce projet est indiqué ici, car attribué comptablement au pilier 6 (Ra&D), bien qu'il soit plutôt en lien avec l'enseignement. C'est d'ailleurs aussi le cas d'autres projets mentionnés dans cette section, notamment les projets financés par le Centre de Compétences Numériques de la HES-SO, ou encore les projets financés dans le cadre du plan Égalité & Diversité de la HES-SO.

Parmi les 31 **mandats de prestations**, on retrouve des organismes variés, démontrant la capacité des chercheur·e·s du LaReSS à répondre aux besoins du tissu socio-sanitaire local :

Collectivités publiques :

- Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), Canton de Vaud (3 prestations financées)
- Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), Canton de Vaud (3 prestations financées)
- Direction des affaires sociales, du logement, de l'intégration et des gérances, Ville de Vevey
- Office fédéral des assurances sociales (OFAS) (2 prestations financées)
- Office fédéral de la justice (OFJ)
- Office fédéral de la santé publique (OFSP)
- Ville de Renens
- Ville de Lausanne

Institutions publiques ou parapubliques :

- Association de quartier du Vallon; Ville de Lausanne
- Hôpital cantonal fribourgeois (HFR)
- Les Charmettes, home médicalisé

Organismes privés :

- Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH)
- Association Fleur de Pavé
- Association Sleep-in (ASI), Lausanne
- Association Caritas et le Centre Social Protestant (conjointement pour une même prestation)
- Association suisse des ergothérapeutes
- Chaîne du Bonheur
- EXIT - Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (EXIT A.D.M.D.)
- Fondation Action Innocence
- Fondation Alfaset, La Chaux-de-Fonds (2 prestations financées)
- Fondation Eben Hézer
- Fondation Leenaards
- PART 21
- Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBA)²⁷ (2 prestations financées)

Parmi les 31 mandats de prestations évoqués ci-dessous, 7 sont portés par les deux adjoint·e·s scientifiques engagé·e·s en 2018 pour développer les recherches mandatées.

Parmi les 86 publications correspondant à la catégorie « Académiques », on relève :

- 40 articles parus dans des revues professionnelles
- 46 articles parus dans des revues scientifiques (toutes peer reviewed)

Parmi les 39 publications figurant dans la catégorie « Professionnelles » on relève :

- 15 chapitres de livres (dont 8 peer reviewed)
- 4 ouvrages destinés à un public professionnel
- 5 ouvrages scientifiques (dont 1 en Gold open access)
- 15 publications d'autres types (rapports de recherche, actes de conférences, articles parus dans la presse)

²⁷ L'un de ces mandats a obtenu un financement de la FIRAH pour une valorisation sous forme d'une vidéo.

Rapport d'activité

Par rapport à 2020, si le nombre de publications total est similaire (2020 : 127 ; 2021 : 125), en 2021, il y a eu une plus grande proportion de publications de type « académiques » (2020 : 62 ; 2021 : 86), et beaucoup moins de chapitres de livres (2020 : 43 ; 2021 : 15).

En ce qui concerne l'organisation d'événements, comme en 2020, les activités ont été réduites en raison de la pandémie. 16 événements ont toutefois pu être réalisés, en grande partie par visioconférence. Par exemple, la journée d'études de la Société Suisse de travail social (SSTS) "Théories du travail social – Theorien der Sozialen Arbeit", ou encore « Bravo ! Reprise des conférences des ergothérapeutes de Suisse », organisé par le réseau Occupation humaine et santé (OHS).

Les membres du PER ont réalisé 150 conférences et une exposition (« [Nous et les autres, des préjugés au racisme](#) »), permettant ainsi des transferts de connaissances destinés à des publics variés. Parmi les conférences, citons à titre d'exemples :

- « Qui joue ? Le jeu dans le travail social avec les aîné·e·s », organisée par le réseau Âge vieillissement et fin de vie (AVIF)
- Présentation en 180 secondes de la recherche « Sensory Loss in Dyadic Context – SELODY-2 : l'expérience de l'ajustement au quotidien des couples quand au moins l'un des deux partenaires présente une déficience visuelle ou une surdité » dans le cadre des XIIIe Journées nationales d'ergothérapie « Recherche en ergothérapie: comprendre et dynamiser les pratiques », à Caen

D'autres types d'activités, principalement non rémunérées, se rapprochant d'activités liées à la recherche, ont également été réalisées en 2021. Il s'agit principalement de participations à des commissions, des comités, des conseils (123) ainsi que de collaborations à des revues scientifiques ou professionnelles (47) et des expertises (30).

En novembre, le LaReSS a eu le plaisir de présenter le premier numéro de sa [newsletter](#), avec une thématique en fil rouge et un focus sur certains projets, publications et activités.

C. Prestations de service à des tiers

7. Prestations de service			
Catégorie	Sous-catégorie	2021	2020
7.1 Nombre de prestations de service	7.1.1 Total	13	13
7.2 Montant global pour l'ensemble des mandats	7.2.1 Total	88'514 CHF	91'221 CHF

En 2021, 13 prestations de service à des tiers ont été réalisées. Ces prestations concernent différents types d'activités :

- Formations, perfectionnement (5 ; par ex : Séminaire "Le modèle de la gestion du stress dans le couple" dans le cadre de la formation "Modèles contemporains et thérapie de couple", donnée par l'Institut d'études du couple & de la famille);
- Expertises, conseils (4; par exemple : Établissement des statistiques pour le secteur de la consultation sociale de SOS-Femmes, Genève) ;
- Participation à des commissions, des comités, des conseils (2 ; par exemple : membre du conseil de la Fondation Le Passage) ;
- Supervision (2; par ex. Médiation à l'UAPE « La Barrette »)

Au niveau comptable, ces activités sont imputées au pilier 5.

D. Médias

8. Présence de l'institution dans les médias			
Catégorie	Sous-catégorie	2021	2020
8.1 Nombre d'interventions dans les médias	8.1.1 Radio	8	5
	8.1.2 TV	2	2
	8.1.3 Presse écrite (non scientifique)	34	13
	8.1.4 Autre	22	9
	8.1.5 Total	66	29

Rapport d'activité

Les membres de la HETSL ont participé à 10 émissions de la RTS. Par exemple Alexandre Pillonel dans *Tribu*, « [L'assistance au suicide en Suisse](#) » ou encore Carola Togni dans *Vacarme* « [Au pays des précaires](#) ». Les apparitions à la télévision concernent notamment une interview d'Hélène Martin dans le 19h30, « [Véritable alternative à l'hébergement d'urgence, un immeuble lausannois offre un logement à une soixantaine de sans-abris](#) ». Parmi les 8 apparitions dans la presse écrite, citons par exemple une interview de Marc-Antoine Berthod, dans le quotidien 24 heures, « [Des proches de victimes se sont sentis pestiférés](#) » et deux billets d'Alessandro Pelizzari, « [C'est un long Covid social qui nous guette](#) » et « [Covid et monde du travail: un enjeu démocratique](#) »

Dans la catégorie « autre », on retrouve notamment :

- Une [Interview d'Angélique Fellay](#) pour une capsule vidéo réalisée par la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO) sur les carrières post-doctorat hors du milieu académique
- Une interview d'Anne-Cécile Leyvraz, « [Réfugié·e·s afghan·ne·s, la crise de l'accueil](#) », sur le site de la HES-SO
- Une [capsule vidéo](#) d'Émilie Rosenstein au moment de son engagement à la HETSL

Le détail des présences dans les médias est précisé dans une annexe spécifique « [Récapitulation présences dans média](#) »

E. Collaborations avec des institutions de formation et de recherche

9. Collaborations				
Catégorie	Sous-catégorie		2021	2020
9.1 Nombre de conventions de collaboration signées	9.1.1.A Avec des institutions suisses (dans le cadre de la Ra&D)	Total	21	24
		Dont nouvelles	4	3
		Dont non-actives	0	0
	9.1.1.B Avec des institutions suisses (dans le cadre des Relations internationales pour le Travail social)	Total	3	3
		Dont nouvelles	0	0
		Dont non-actives	0	0
	9.1.1.C Avec des institutions suisses (dans le cadre des Relations internationales pour l'Ergothérapie)	Total	2	2
		Dont nouvelles	0	0
		Dont non-actives	1	0
	9.1.2.A Avec des institutions étrangères (dans le cadre de la Ra&D)	Total	6	7
		Dont nouvelles	0	1
		Dont non-actives	0	0
	9.1.2.B Avec des institutions étrangères (dans le cadre des Relations internationales pour le Travail social)	Total	27	27
		Dont nouvelles	0	0
		Dont non-actives	10	8
	9.1.2.C Avec des institutions étrangères (dans le cadre des Relations internationales pour l'Ergothérapie)	Total	16	16
		Dont nouvelles	1	0
		Dont non-actives	3	4
	9.1.3 Total des conventions de collaboration signées	Total Ra&D	27	31
		Total RI-TS	30	30
		Total RI-ER	18	18
Total conventions			75	79

Le détail des collaborations est précisé dans une annexe spécifique « [Collaborations institutionnelles](#) ».

En ce qui concerne les conventions non actives, il s'agit notamment de raisons liées à la pandémie, l'université de Lisbonne a par exemple suspendu tous les échanges ; pour d'autres, tel le Liban, il s'agit du contexte politique et économique. Il s'avère également que des mobilités étaient spécialement liées à des membres du corps professoral ayant pris leur retraite et si des collaborations restent envisagées elles n'ont pu se mettre en place pour le moment. Pour certaines, les étudiant·e·s ont renoncé pour des raisons de santé ou personnelles peu de temps avant le départ.

Rapport d'activité

Annoncée dans le précédent rapport, la refonte institutionnelle du dispositif des RI est toujours en cours de discussion. Les avancées du groupe de travail ont été retardées par le COVID.

10. Mobilité				
Catégorie	Sous-catégorie		2021	2020
10.1 Nombre d'étudiant·e·s	10.1.1.A IN pour le Travail social	Échange	2	6
		Stage	2	5
		SU	0	0
		Total	4	11
	10.1.1.B IN pour l'Ergothérapie	Échange	4	4
		Stage	9	9
		SU	0	0
		Total	13	13
	10.1.1.C IN Total	Total IN (TS + ER)	17	24
	10.1.2.A OUT pour le Travail social	Échange	12	10
		Stage	17	31
		SU	0	0
		Total	29	41
	10.1.2.B OUT pour l'Ergothérapie	Échange	1	5
		Stage	0	0
		SU	0	0
		Total	1	5
	10.1.1.C OUT Total	Total OUT (TS + ER)	30	46
10.2 Nombre de collaborateurs·trices PER	10.2.1.A IN pour le Travail social	Total séjours moins d'un mois	0	1
		Total séjours plus d'un mois	0	0
		Total	0	1
	10.2.1.B IN pour l'Ergothérapie	Total séjours moins d'un mois	0	2
		Total séjours plus d'un mois	0	0
		Total	0	2
	10.2.1.C IN Total	Total IN (TS + ER)	0	3
	10.2.2.A OUT pour le Travail social	Total séjours moins d'un mois	1	2
		Total séjours plus d'un mois	0	0
		Total	1	2
	10.2.2.B OUT pour l'Ergothérapie	Total séjours moins d'un mois	2	6
		Total séjours plus d'un mois	0	0
		Total	2	6
	10.2.2.C OUT Total	Total OUT (TS + ER)	3	8

La liste des institutions liées par un accord ou une convention avec l'HETSL dans le cadre des Mobilités Internationales (MI) fait l'objet d'une annexe spécifique « [Conventions de collaboration](#) ».

La mobilité du personnel comme des étudiant·e·s a été caractérisée par une réduction majeure due à la pandémie. Aucune mobilité hors Europe n'a pu être menée.

Pour l'ergothérapie, les mobilités estudiantines essentiellement en provenance de France et de Belgique ont lentement repris. Soulignons que la Suisse étant en grande pénurie d'ergothérapeutes, la filière fait un effort pour accueillir ces étudiant·e·s dont un bon tiers viennent ensuite travailler en Suisse et ont ainsi déjà une connaissance du système suisse de santé et des pratiques de l'ergothérapie. De leur côté, les étudiante·e·s de la HETSL ont été peu enclin·e·s à partir, préférant se retrouver dans un groupe classe qui leur avait manqué.

F. Gestion du personnel

11. Personnel d'enseignement et de recherche				
Catégorie	Sous-catégorie		2021	2020
11.1 Nombre d'EPT	11.1.1 Par fonction, filière/unité et genre	A.PO-TS	6.90	7.07
		Dont Femmes	4.23	3.90
		Dont Hommes	2.67	3.17
		B.PO-ER	1.95	1.95
		Dont Femmes	0.95	0.95
		Dont Hommes	1.00	1.00
		C.PO-UFC	0	0
		Dont Femmes	0	0
		Dont Hommes	0	0
		D.Total-PO	8.85	9.02
		Dont Femmes	5.18	4.85
		Dont Hommes	3.67	4.17
		A.PA-TS	18.05	19.77
		Dont Femmes	9.58	10.47
		Dont Hommes	8.47	9.30
		B.PA-ER	5.35	5.35
		Dont Femmes	4.55	4.55
		Dont Hommes	0.80	0.80
		C.PA-UFC	2.93	2.50
		Dont Femmes	1.43	1.00
		Dont Hommes	1.50	1.50
		D.Total-PA	26.33	27.62
		Dont Femmes	15.56	16.02
		Dont Hommes	10.77	11.60
		A. ME - A -TS	14.10	13.12
		Dont Femmes	8.75	7.77
		Dont Hommes	5.35	5.35
		B. ME - A -ER	4.00	3.60
		Dont Femmes	2.80	2.80
		Dont Hommes	1.20	0.80
		C. ME - A -UFC	2.98	3.40
		Dont Femmes	2.28	2.75
		Dont Hommes	0.70	0.65
		D.Total- ME - A	21.08	20.12
		Dont Femmes	13.83	13.32
		Dont Hommes	7.25	6.80
		ME - B ²⁸ (Homme)	0.25	0.25
		A. Adj. scient. -TS ²⁹	1.40	1.22
		Dont Femmes	1.40	1.22
		Dont Hommes	0	0
		B. Adj. scient. -ER	0	0
		Dont Femmes	0	0
		Dont Hommes	0	0

²⁸ Le profil et les responsabilités assumées par les maîtres d'enseignement à la HETSL correspondent à la catégorie ME-A du barème PER établi par la DGES. Une situation particulière peut être relevée avec une personne au bénéfice d'une rente AI, pour qui un cahier des charges adapté a été pris en considération avec un enclassement en ME-B lors de la bascule.

²⁹ Le poste d'adjoint-e scientifique au sein de la filière TS a pour objectif de soutenir les membres du décanat.

Rapport d'activité

		C. Adj. scient. -UFC	0	0
		Dont Femmes	0	0
		Dont Hommes	0	0
		D. Adj. scient. -LaReSS ³⁰	2.37	2.46
		Dont Femmes	1.51	1.64
		Dont Hommes	0.86	0.82
		E.Total- Adj. scient.	3.77	3.68
		Dont Femmes	2.91	2.86
		Dont Hommes	0.86	0.82
		A. Assistant·e HES-A	6.48	5.87
		Dont Femmes	5.44	4.87
		Dont Hommes	1.03	1.00
		B. Assistant·e HES-B	4.25	3.58
		Dont Femmes	3.50	2.58
		Dont Hommes	0.75	1.00
		C. Assistant·e HES-C	5.88	4.17
		Dont Femmes	4.75	4.17
		Dont Hommes	1.13	0
		F. Total Assistant·e·s HES	16.61	13.62
		Dont Femmes	13.69	11.62
		Dont Hommes	2.92	2.00
	11.1.2 Dont intervenant dans le cadre d'un master HES-SO (Base EPT 100% = 1867,5 heures annuelles)	Master HES-SO TS	1.31	1.10
		Master HES-SO Santé	0.53	0.46
		Total	1.84	1.56
	11.1.3 PER : EPT totaux	Total	76.88	74.31
		Dont Femmes	51.17	48.67
		Dont Hommes	25.71	25.64
11.2 Nombre de personnes co-dirigeant une thèse de doctorat	11.2.1 Total		13	9
11.3 Charges particulières des PO/PA	11.3.1 Nombre de bénéficiaires, par type d'indemnité	CHF 8'000 (type 1)	0	0
		CHF 9'000 ³¹ (type 2a)	5	4
		CHF 6'000 ³² (type 2b)	4	4
		CHF 10'000 (type 3)	0	0
		Nombre total de bénéficiaires (type d'indemnité 1 à 3)	9	8

³⁰ Les PO, PA ou ME sont rattaché·e·s soit à une filière (TS ou ER) ou à l'UFC mais des poste d'adjoint·e·s scientifiques dédiés aux activités spécifiques de Ra&D ou PS sont rattachés au LaReSS.

³¹ Si 3 personnes sont concernées par l'indemnité, 2 d'entre-elles se la sont partagées prorata temporis vu un changement au poste de doyen de la filière TS.

³² La filière Ergothérapie et le LaReSS sont organisé avec un co-décanat dont le modèle n'est pas prévu dans la décision du CE. Lors de la mise en place de ce modèle, le montant de l'indemnité a été déterminé en accord avec la DGES.

Répartition des EPT du PER par genre



Concernant les thèses

12 professeur·e·s ordinaires de la HETSL (co-)dirigent 25 thèses, en partenariat avec 3 HEU suisses (Université de Neuchâtel, Université de Genève et Université de Lausanne), ainsi qu'avec des hautes écoles en France, au Portugal, en Suède, au Canada, au Cameroun, au Sénégal et au Liban.

Parmi ces 25 thèses, 10 sont réalisées par des collaborateurs et collaboratrices de la HETSL (une professeure associée, trois doctorant·e·s FNS, une collaboratrice scientifique et cinq assistant·e·s HES) :

- Maurice Avramito : « Le travail social auprès des jeunes dans les dispositifs d'insertion souples et de proximité : par qui, comment, et pourquoi ? »
- Rebecca Bendjama : « Analyse logico-discursive des argumentations de déconstruction dans la revue suisse romande l'émiliE : les préconstruits culturels à l'épreuve de la critique féministe »
- Mathilde Berger : « Suivi ambulatoire de l'activité physique des personnes lombalgiques chroniques »
- Romain Bertrand : « Exploring the life as a couple when one partner has a degenerative disease: an occupational perspective »
- Luna Dones : « Happiness and wellbeing among older migrants and natives: Meanings of and strategies developed to achieve happiness »
- Isabel Margot Cattin : « Familiarity and risks in everyday activities for people with early to moderate dementia outside home »
- Aurélie Masciulli : « Quand le ou la proche devient un·e endeuillé·e : vécu personnel et prise en charge institutionnelle de la transition vers le deuil dans les situations palliatives »
- Cécilia Mathys : « Grande vieillesse et trajectoires de fin de vie en contexte migratoire : une perspective de genre »
- Romain Papaevangelou : « Impact sur les pratiques des professionnel·le·s des logiques qui sous-tendent l'évaluation dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle »
- Monika Piecek : « Nouvelles frontières de l'in/validité »

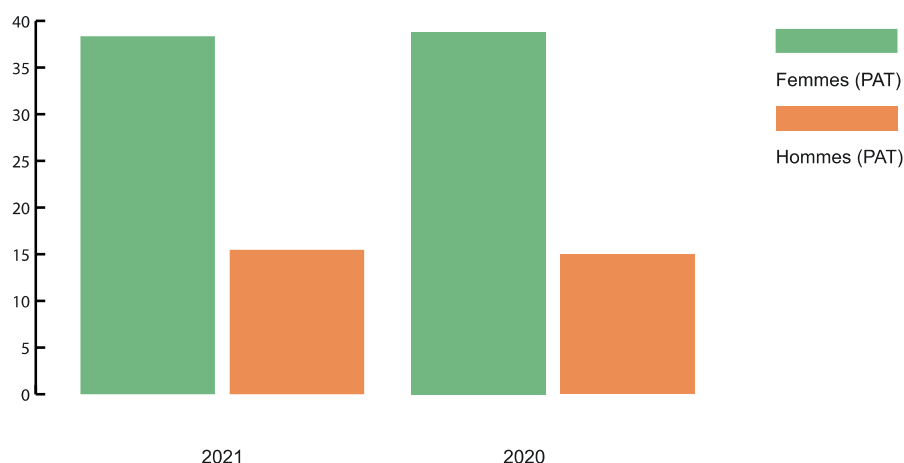
Par ailleurs, 8 membres du PER réalisent également des thèses encadrées par des superviseur·e·s externes à la HETSL.

Relevons finalement que, parmi toutes les thèses mentionnées ici, trois se sont terminées en 2021.

Rapport d'activité

12. Personnel administratif et technique			
Catégorie	Sous-catégorie	2021	2020
12.1 Nombre d'EPT	12.1.1 Total	53.82	53.78
	Dont Femmes	38.35	38.82
	Dont Hommes	15.47	14.96

Répartition des EPT du PAT par genre



13. Collaboratrices et collaborateurs engagé·e·s sur des fonds extérieurs à l'État			
Catégorie	Sous-catégorie	2021	2020
13.1 Nombre d'EPT	13.1.1.A PAT ³³ (Administration du LaReSS)	2.6	2.6
	Dont Femmes	1.6	1.6
	Dont Hommes	1	1
	13.1.1.B PER (Adjoint·e·s scientifique·s A)	2.37	2.46
	Dont Femmes	1.51	1.64
	Dont Hommes	0.86	0.82
	13.1.1.C PER (Collaborateur·trice·s scientifique·s)	14.30	15.84
	Dont Femmes	11.93	12.03
	Dont Hommes	2.37	3.81
	13.1.1.D PER (Doctorant·e·s FNS))	3.33	2.55
	Dont Femmes	1.33	1.58
	Dont Hommes	2.00	0.97
	13.1.1.E Total EPT	22.60	23.45
	Dont Femmes	16.37	16.85
	Dont Hommes	6.23	6.60

14. Intervenant·e·s extérieur·e·s et professeur·e·s invité·e·s/honoraires			
Catégorie	Sous-catégorie	2021	2020
14.1 Nombre de personnes	14.1.1 Total	881	859
14.2 Nombre de jours d'intervention au sein de la HE ³⁴	14.2.1 Total	4033	3687

Parmi les 881 personnes sous contrat, 265 (30.08%) interviennent moins de 8 heures, 329 (37,34%) entre 8 et 24 heures, 188 (21,34)% entre 24 et 80 heures, 60 (6,81%) entre 80 et 160 heures et 39 (4,43%) plus de 160 heures.

³³ Il est considéré que le financement de ces ressources est assuré par les fonds extérieurs à l'État.

³⁴ Base heure : 100% = 1867,5 heures annuelles, résultat divisé par 8 pour nombre de jours.

Rapport d'activité

15. Assistant·e·s (y.c. les assistant·e·s réseaux rattaché·e·s au LaReSS)				
Catégorie	Sous-catégorie		2021	2020
15.1 Nombre d'EPT	15.1.1 Assistant·e·s A (par filière/unité & genre)	Total filière TS	2.62	2.70
		Dont Femmes	1.72	1.70
		Dont Hommes	0.90	1.00
		Total filière ER	2.39	3.17
		Dont Femmes	2.25	3.17
		Dont Hommes	0.14	0
		Total LaReSS	1.47	1.83
		Dont Femmes	1.47	1.70
		Dont Hommes	0.00	0.13
		Total Assistant·e·s A	6.48	7.70
		Dont Femmes	5.44	6.57
		Dont Hommes	1.04	1.13
	15.1.2 Assistant·e·s B (par filière/unité & genre)	Total filière TS	2.42	2.25
		Dont Femmes	1.67	1.25
		Dont Hommes	0.75	1.00
		Total filière ER	1.83	1.33
		Dont Femmes	1.83	1.33
		Dont Hommes	0	0
		Total LaReSS	0	0
		Dont Femmes	0	0
		Dont Hommes	0	0
		Total Assistant·e·s B	4.25	3.58
		Dont Femmes	3.50	2.58
		Dont Hommes	0.75	1.00
	15.1.3 Assistant·e·s C (par filière/unité & genre)	Total filière TS	3.28	3.83
		Dont Femmes	2.95	3.83
		Dont Hommes	0.33	0
		Total filière ER	1.00	0.33
		Dont Femmes	1.00	0.33
		Dont Hommes	0	0
		Total LaReSS	1.60	1.06
		Dont Femmes	0.80	0.26
		Dont Hommes	0.80	0.80
		Total Assistant·e·s C	5.88	5.22
		Dont Femmes	4.75	4.42
		Dont Hommes	1.13	0.80
	15.1.4 Total assistant·e·s (par filière/unité & genre)	Total filière TS	8.32	8.78
		Dont Femmes	6.34	6.78
		Dont Hommes	1.98	2.00
		Total filière ER	5.22	4.83
		Dont Femmes	5.08	4.83
		Dont Hommes	0.14	0
		Total LaReSS	3.07	2.89
		Dont Femmes	2.27	1.96
		Dont Hommes	0.80	0.93
		Total Assistant·e·s	16.61	16.50
		Dont Femmes	13.69	8.78

Rapport d'activité

		Dont Hommes	2.92	6.78
15.2 Taux d'activité moyen	15.2.1 Taux d'activité moyen Assistant·e·s A (par filière/unité)	Filière TS	72.50%	67%
		Filière ER	77.50%	61%
		LaReSS	80%	67%
		Global	76%	65%
	15.2.2 Taux d'activité moyen Assistant·e·s B (par filière/unité)	Filière TS	100%	75%
		Filière ER	100%	100%
		LaReSS	Aucun	Aucun
		Global	100%	85%
	15.2.3 Taux d'activité moyen Assistant·e·s C (par filière/unité)	Filière TS	100%	100%
		Filière ER	100%	100%
		LaReSS	80%	53.33%
		Global	94.28%	84.44%
	15.2.4 Taux d'activité moyen global assistant·e·s (par filière/unité)	Filière TS	87.77%	79,5%
		Filière ER	87.14%	80,83 %
		LaReSS	80%	57,78 %
		Global	86%	76,49%
15.3 Nombre d'assistant·e·s A	15.3.1 Assistant·e·s dans leur 1 ^{re} année de contrat	Filière TS	1	1
		Filière ER	1	1
		LaReSS	1	0
		Total	3	2
	15.3.2 Assistant·e·s dans leur 2 ^{ème} année de contrat	Filière TS	1	1
		Filière ER	1	0
		LaReSS	1	1
		Total	3	2
	15.3.3 Assistant·e·s dans leur 3 ^{ème} année de contrat	Filière TS	0 ³⁵	2
		Filière ER	0	0
		LaReSS	0	0
		Total	0	2
	15.3.4 Assistant·e·s dans leur 4 ^{ème} année de contrat	Filière TS	2 ³⁶	0
		Filière ER	0	1
		LaReSS	0	0
		Total	2	1
	15.3.5 Assistant·e·s dans leur 5 ^{ème} année de contrat	Filière TS	0	0
		Filière ER	2 ³⁷	1
		LaReSS	1 ³⁸	1
		Total	3	2
	15.3.6 Total	Filière TS	4	4
		Filière ER	4	3
		LaReSS	3	2
		Total	11	9
15.4 Nombre d'assistant·e·s B	15.4.1 Assistant·e·s dans leur 1 ^{re} année de contrat	Filière TS	0	1
		Filière ER	1	0
		LaReSS	0	0
		Total	1	1
		Filière TS	1	0

³⁵ Arrêt d'activité au 31.12.2020.

³⁶ Un changement de statut de A (au 31.12.2020) à C (au 31.12.2021) et un changement de statut de B à A.

³⁷ Un changement de statut de B à A.

³⁸ Une prolongation de la cinquième année en raison de la pandémie.

Rapport d'activité

	15.4.2 Assistant·e·s dans leur 2 ^{ème} année de contrat	Filière ER	0	1
		LaReSS	0	0
		Total	1	1
	15.4.3 Assistant·e·s dans leur 3 ^{ème} année de contrat	Filière TS	0	1
		Filière ER	1	0
		LaReSS	0	0
		Total	1	1
	15.4.4 Assistant·e·s dans leur 4 ^{ème} année de contrat	Filière TS	0 ³⁹	0
		Filière ER	0	1
		LaReSS	0	0
		Total	0	1
	15.4.5 Assistant·e·s dans leur 5 ^{ème} année de contrat	Filière TS	0	0
		Filière ER	0 ⁴⁰	0
		LaReSS	0	0
		Total	0	0
	15.4.6 Total	Filière TS	1	2
		Filière ER	2	2
		LaReSS	0	0
		Total	3	4
15.5 Nombre d'assistant·e·s C	15.5.1 Assistant·e·s dans leur 1 ^{re} année de contrat	Filière TS	1	0
		Filière ER	0	0
		LaReSS	0	1
		Total	1	1
	15.5.2 Assistant·e·s dans leur 2 ^{ème} année de contrat	Filière TS	0	0
		Filière ER	1	1
		LaReSS	1	0
		Total	2	1
	15.5.3 Assistant·e·s dans leur 3 ^{ème} année de contrat	Filière TS	1	1
		Filière ER	0	0
		LaReSS	1	0
		Total	2	1
	15.5.4 Assistant·e·s dans leur 4 ^{ème} année de contrat	Filière TS	2 ⁴¹	2
		Filière ER	0	0
		LaReSS	0	0
		Total	2	2
	15.5.5 Assistant·e·s dans leur 5 ^{ème} année de contrat	Filière TS	0	1
		Filière ER	0	0
		LaReSS	0	0
		Total	0	1
	15.5.6 Total	Filière TS	4	4
		Filière ER	1	1
		LaReSS	2	1
		Total	7	6
15.5.A Nombre d'assistant·e·total	15.5.1 Assistant·e·s dans leur 1 ^{re} année de contrat	Filière TS	2	2
		Filière ER	2	1
		LaReSS	1	1
		Total	5	4

³⁹ Un changement de statut de B à A.

⁴⁰ Un changement de statut de B à A.

⁴¹ Un changement de statut de A à C.

Rapport d'activité

	15.5.2 Assistant·e·s dans leur 2 ^{ème} année de contrat	Filière TS	2	1
		Filière ER	2	2
		LaReSS	2	1
		Total	6	4
	15.5.3 Assistant·e·s dans leur 3 ^{ème} année de contrat	Filière TS	1	4
		Filière ER	1	0
		LaReSS	1	0
		Total	3	4
	15.5.4 Assistant·e·s dans leur 4 ^{ème} année de contrat	Filière TS	4	2
		Filière ER	0	2
		LaReSS	0	0
		Total	4	4
	15.5.5 Assistant·e·s dans leur 5 ^{ème} année de contrat	Filière TS	0	1
		Filière ER	2	1
		LaReSS	1	1
		Total	3	3
	15.5.6 Total	Filière TS	9	10
		Filière ER	7	6
		LaReSS	5	3
		Total	21	19
15.6 Changement de statut des assistant·e·s	15.6.1 Nombre de contrats d'assistant·e B évoluant vers un contrat d'assistant· C		0	0
	15.6.2 Autre changement de statut (nombre, merci de préciser le type d'évolution)	Passage de A à B	1 ⁴²	1
		Passage de A à C	1	1
		Passage de B à A	2	1
		Passage de C à A	0	0
		Passage de C à B	0	0

Détail concernant les engagements et les départs durant l'année 2021 :

- Engagements
 - 1 assistante A en Travail social
 - 1 assistant A en Ergothérapie
 - 1 assistante A passée en B durant l'année en Ergothérapie
- Départs
 - 1 assistante A en Ergothérapie

G. Gestion des ressources financières et des infrastructures

16. Exploitation du budget			
Catégorie	Sous-catégorie	2021	2020
16.1 Charges	16.1.1 Total	29'620'299	29'078'869
16.2 Produits	16.2.1 Total	29'689'809	29'151'210
16.3 Résultat de l'exercice	16.3.1 Total (avant attribution du résultat)	69'510	72'341

L'exercice 2021 a encore été perturbé par la crise sanitaire, comme déjà évoqué précédemment. Comme chaque année, le service financier a réalisé une analyse détaillée des comptes annuels. En résumé, cette année se traduit encore de manière particulière dans les comptes 2021, car la situation sanitaire a d'un côté engendré des frais supplémentaires et une réduction de produits propres, mais d'un autre côté la réduction d'autres dépenses et le soutien du canton, ce qui a permis de conserver un équilibre final.

Les conséquences financières directes sur les **enseignements en Bachelor et en Master** seront marginales pour 2021, du moment où les activités d'enseignement ont été poursuivies à distance sans frais supplémentaires autres que certains investissements informatiques. Contrairement à 2020, le site

⁴² Durant la première année d'engagement.

Rapport d'activité

de la HETSL était ouvert, même en cas d'enseignement à distance, et les étudiant·e·s ont pu profiter de la totalité des infrastructures. Ainsi, aucune réduction n'a été accordée en 2021.

L'activité du **LaReSS** a encore été en partie impactée par la manière de mener les recherches, mais le volume de projets n'a pas connu de variation importante par rapport au budget initialement prévu.

C'est l'**Unité de formation continue (UFC)** qui a encore été la plus fortement perturbée depuis la mise en place du certificat COVID (2G). En effet, la pandémie a eu un impact négatif sur les demandes en matière de formation et de nombreuses formations courtes n'ont pas pu démarrer, faute d'inscriptions. Aussi, l'exclusion des étudiant·e·s en formation continue du dispositif de testing poolé a engendré de nombreuses annulations d'étudiant·e·s, surtout pour les formations courtes mais également des demandes d'arrêt de formations longues, malgré un fort investissement du personnel à trouver des alternatives (l'impact risque de se ressentir sur le premier trimestre 2022). Au final, le chiffre d'affaires de l'Unité de Formation Continue s'est élevé à KCHF 2'804 contre KCHF 2'961 au budget, soit une baisse de 5% (KCHF 156), une hausse de 12% (KCHF 311) par rapport à 2020 et une baisse de 22% (KCHF 403) par rapport à 2019.

La direction de la HETSL s'est dotée d'une gestion budgétaire stricte afin de maîtriser au mieux les charges BSM, sans pour autant ralentir les projets de développement à venir.

La HETSL a bénéficié d'une subvention cantonale exceptionnelle complémentaire, suite à une demande formulée en novembre 2021 par la HETSL afin de compenser les coûts engendrés par la mise en place du Pass COVID-19 ainsi que la diminution de l'activité de l'UFC. C'est cette obtention de subvention qui justifie un résultat positif au 31.12.2021 de CHF 69'510.

Résultat 2021 :	+ 69 KCHF
Subvention Pass Covid	- 72 KCHF
Subvention complémentaire	- 250 KCHF
Restitution Subvention après décompte	+ 126 KCHF

Résultat 2021 sans subvention complémentaire (perte) : - 127 KCHF

Le total des charges effectives (hors attribution au FRI) est inférieur de KCHF 250, soit de - 0.84%, par rapport au montant budgété (KCHF 29'620 vs. KCHF 29'870).

Le total des produits propres (hors prélèvement sur le FRI) est inférieur de KCHF 28.6, soit de 0.31%, par rapport au montant budgété (KCHF 9'240 vs. 9'269).

Les enveloppes allouées par la HES-SO et la DGES à hauteur de MMCHF 20.3 ont été absorbées et une enveloppe supplémentaire KCHF 197 a été comptabilisée dans les comptes, soit un total pour la subvention cantonale de MMCHF 4 contre MMCHF 3.8 initialement prévue.

17. FRI			
Catégorie	Sous-catégorie	2021	2020
17.1 Etat du FRI*	17.1.1 Total	1'453'944	1'384'434

* après affectation du résultat 2021

18. Infrastructures				
Catégorie	Sous-catégorie		2021	2020
18.1 Surfaces utiles principales (SUP) en m ²	18.1.1 Par affectation	Bureaux	1'633	1'633
		Laboratoires et ateliers	21	21
		Archives, collections et dépôts	446	446
		Auditoires	749	749
		Salles de cours	1'658	1'658
		Bibliothèques	779	779
		Habitat		
		Locaux communautaires et de loisirs	415	415
	18.1.2 Par site	Loué	83	83
		Propre	5'618	5'618

H. Gouvernance

Outre les informations listées ci-dessus qui sont explicitement exigées par la LHEV, cette dernière exige également la constitution d'un certain nombre d'organes et conseils professionnels dont la composition est fournie dans le rapport d'activité :

19. Organes de gouvernance (état au 31.12.21)			
Catégorie	Sous-catégorie	Définition	
19.1 Organes LHEV	Direction	Alessandro Pelizzari	Directeur
		Angélique Fellay	Directrice-Adjointe, Resp. Dpt. Ressources Académiques
		Jacqueline Loubrie	Resp. Dpt. Finance et Techniques
		Marc Magnin	Resp. Dpt. RH et Administration
	Conseil représentatif	Anouk Arbel	ME-A Travail social
		Julien Ballis	PAT
		Marjorie Bettems	PAT
		Pascal-Eric Gaberel	PA Travail social
		Catherine Genet	ME-A Ergothérapie
		Alex Junod	Étudiant Travail social
		Judith Kühr	Adj.Sc LaReSS
		Justine Larisch	PAT
		Dominique Malatesta	PO Travail social
		Stéphan Mayor	ME-A Travail social
		Sylvie Meyer : Présidente	PA Ergothérapie
		Léa Nussbaumer	Assistante HES Ergothérapie
		Romain Papaevangelou	Assistant HES Travail social
		Basile Perret	ME-A UFC
		Léo Piguet	Étudiant Travail social
		Sivananda Rossel	Étudiante Travail social
		Sophie Ruggiero	Étudiante Travail social
		Jonathan Santolin	Étudiant Travail social
		Anouchka Smiri	PAT
		Camila Trossero	Étudiante Travail social
	Conseil professionnel	Judith Bovay	Cheffe du Service social, Ville de Lausanne
		Susana Garcia	Directrice générale, AVASAD
		Fabrice Ghelfi	Directeur général de la cohésion sociale, État de Vaud
		Loïc Haldimann	Co-secrétaire général, Avenir Social Vaud (Président CP)
		Alain Kaufmann	Directeur du CoLaboratoire, Université de Lausanne
		Pierre-Yves Maillard	Président de l'Union Syndicale Suisse
		Stéphanie Romanens-Pythoud	Directrice, CORAASP
		François Perrinjaquet	Directeur d'une institution de la coordination vaudoise des Centres d'Accueil à Bas Seuil
		Caroline Regamey	Chargée de politique et de recherche sociale au CSP Vaud
		Manon Schick	Directrice générale de l'enfance et de la jeunesse, État de Vaud
		Catherine Staub	Secrétaire générale de l'AVOP
		Peter Strecken	Chargé de cours et de recherche, ZHAW
19.1 Organe fondation HETSL	Conseil de fondation	Jean-Pierre Tabin	Professeur honoraire HETSL
		Marie-Gabrielle Wick	Cheffe du Service d'Ergothérapie, CHUV
		Luca Zuntini	Directeur à la Fondation Jeunesse & Familles - secteur Prestations de jour & Activités grand public
19.1 Organe fondation HETSL	Conseil de fondation	Elisabeth Baume-Schneider	Conseillère aux États (Présidente CF)
		Vincent Grandjean	Ancien chancelier, État de Vaud

Rapport d'activité

		Claude Meyer	Ancien Chef du Service d'audit interne, CHUV
		Daniel Oesch	Professeur de sociologie économique à l'Institut des sciences sociales, UNIL
		Elisabeth Ruey-Ray	Membre du Comité de l'OrTra santé social Vaud Présidente de la Fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance Vice-présidente de l'École supérieure d'éducation Lausanne
		Irène Schmidlin	Avocate, Cheffe de projet au Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes, État de Vaud
		Jacques-André Schneider	Avocat spécialisé en droit social Ancien chargé de cours et professeur titulaire UNIL Ancien expert auprès des Commissions de la santé et de sécurité sociale du Conseil national et du Conseil des États

I. Thématique d'approfondissement 2021

20. Égalité des chances

La politique d'égalité des chances des HES vaudoises est une priorité qui s'appuie sur l'art. 5 de la LHEV et sur l'art. 13 de la C-HES-SO. Le Plan d'intentions cantonal 21-24 (PIC 21-24) mentionne par ailleurs que le DFJC encourage les HES à s'engager en faveur de l'égalité et de la diversité, par exemple en soutenant plus particulièrement l'accès des étudiant·e·s du sexe le moins représenté dans les cursus, en mettant en œuvre des mesures pour concilier vie privée et vie professionnelle, en soutenant les étudiant·e·s en situation de handicap ou présentant des besoins particuliers. En parallèle, la HES-SO a mis sur pied un Plan d'action 21-24 afin de renforcer l'ancrage institutionnel de l'égalité et la diversité, intégrer le genre et la diversité dans l'enseignement et la Ra&D, poursuivre le soutien aux carrières féminines, lutter contre le harcèlement et offrir un environnement HES-SO sans obstacles.

Ce chapitre met en valeur certaines actions et mesures qui permettent à la HETSL d'intégrer concrètement l'égalité des chances à ses missions.

Formation

- Formation sans frontières
- Aménagement d'études

Ra&D

- Programme de mentorat
- Co-construire une pédagogie de l'égalité au sein des écoles de la HES-SO

Contribution à la société

- Exposition (Nous et les autres en 2021)

Politique institutionnelle

- Actions de prévention (protections menstruelles en 2021)

Indicateurs de suivi	Axes	Mesures	Indicateurs	Valeurs cibles
	Formation	Formation sans frontières (semestre d'immersion)	1	Selon demandes (max. 4)
		Formation sans frontières (admission en Bachelor)	1	Selon demandes
		Aménagement d'études - TS	20 demandes	Selon demandes
		Aménagement d'études - ER	5 demandes	Selon demandes
		% de femmes étudiant·e·s TS	72,5%	min. 50%
		% de femmes étudiant·e·s ER	85 %	min. 50%
		% de femmes UFC (formations courtes)	82%	min. 50%
		% de femmes UFC (formations longues)	76%	min. 50%
		% de femmes PER	67,9%	min. 50%
	Ra&D	Programme de mentorat - mentées	3	min. 3

Rapport d'activité

		Programme de mentorat - mentors	3	min. 3
		Co-construire une pédagogie de l'égalité - participant-e-s HETSL à la formation	5	min. 3
		% de femmes (obtention projets de recherche)	72,7%	min. 50%
		% de femmes (coll. scientifiques)	81,8%	min. 50%
	Contribution à la société	Exposition	1	min. 1
	Politique institutionnelle	Actions de prévention (protections menstruelles)	1	3
		% de femmes (personnel HETSL)	74,2%	min. 50%
		% de femmes (cadres PAT)	46,7%	min. 50%
		% de femmes (Conseil fondation)	42,9%	min. 50%
		% de femmes (CREP)	60%	min. 50%
		% de femmes (Conseil prof.)	46,7%	min. 50%

Commentaires qualitatifs sur cette thématique d'approfondissement 2021

Engagée au cœur de la société, fidèle à ses valeurs d'ouverture, d'expertise professionnelle et d'efficacité dans le champ social et de la santé, la HETSL agit concrètement en faveur de l'égalité des chances. Plusieurs actions ont pu être menées en 2021 pour renforcer cet objectif.

Avec son programme [Formation sans Frontières](#), la HETSL s'est ainsi engagée pour former des personnes réfugiées et des requérant-e-s d'asile en leur permettant d'intégrer un programme dans l'objectif de commencer ou reprendre des études supérieures. Les auditrices et auditeurs étudiant-e-s relevant de l'asile suivent ainsi un semestre de formation constitué de deux modules. En réussissant les évaluations, les participant-e-s reçoivent des crédits ECTS qui peuvent être validés par la suite, dans le cadre du cursus Bachelor. Pour faciliter leur intégration, elles et ils sont accompagné-e-s par des mentor-e-s qui sont des étudiant-e-s de l'école.

Au chapitre des [aménagements d'études](#), les étudiant-e-s qui ont des besoins particuliers bénéficient d'une nouvelle procédure depuis 2021. Cela peut concerner des besoins particuliers en lien par exemple avec l'accessibilité des locaux, ou alors une situation personnelle ou familiale qui nécessite une flexibilisation du parcours de formation (difficultés d'apprentissage, aménagement du programme, des horaires, de la formation pratique, etc.). Les aménagements d'études visent à permettre à chacune et chacun de réaliser son potentiel. Cet aspect fait écho notamment au Concept 360° de la formation scolaire obligatoire, qui doit offrir la possibilité aux élèves de bénéficier d'une formation inclusive et d'un système global de soutien basé sur les meilleures pratiques afin, à terme, de lutter contre les inégalités sociales. Afin de garantir l'égalité des chances et conformément à la politique cadre de la HES-SO à l'égard de la diversité, la HETSL s'assure de l'élimination de tout désavantage lié à un handicap. Ce nouveau dispositif se prête d'ailleurs à traiter à l'avenir aussi les cas de vulnérabilité en lien avec la pandémie. En 2021, les demandes ont débouché sur divers dispositifs tels que du soutien des conseillères pédagogiques de la HETSL (ateliers thématiques et soutien individualisé), l'adaptation des supports de cours, du temps supplémentaire lors des examens ou la possibilité de recourir à un correcteur orthographique (ordinateur et/ou dictionnaire électronique) pour les situations de dyslexie, de dysorthographe ou apparentées. Il faut également mentionner, en Travail Social, les collaborations avec la fondation A Capella pour deux situations de déficience auditive. Des cas particulier tels que l'allongement de la période de formation pratique pour permettre de l'effectuer à 80% voire un programme individualisé de formation ont également été mis en place.

Les statistiques ci-avant font apparaître une forte proportion de femmes dans la population estudiantine. C'est un reflet de l'attrait des femmes pour ces professions sur lequel la HETSL ne peut guère exercer de réelle influence. Il faut toutefois noter que pour la filière Ergothérapie, lors des séances d'informations au métier, la grande majorité des photos appuyant le propos présentent des professionnels hommes, pour illustrer notamment la mixité du métier. Pour le Travail social, la Conférence des hautes écoles spécialisées suisses de travail social (SASSA) s'est attaquée à cette problématique. Au niveau du PER, il n'y a pas de politique volontariste en la matière, sachant que la représentation masculine au sein du PER est déjà supérieure à celle de la profession (en ergothérapie 28% versus 10%).

La HETSL s'est également impliquée, en participant au [programme de mentorat HES-SO](#), dans le soutien à la relève pour les femmes des domaines Santé et Travail social. Le programme a pour objectif de soutenir, dans une perspective d'égalité de genre, les chercheuses débutantes qui souhaitent poursuivre une carrière scientifique, et en particulier les doctorantes. Se déroulant de novembre 2021 à septembre 2022, il comporte trois rencontres individuelles entre « mentées » et « mentores » et trois ateliers thématiques pour les « mentées ».

Entre 2019 et 2021, la HETSL a participé activement au projet **Co-construire une pédagogie de l'égalité dans les HES-SO**, dans le cadre du plan d'actions Égalité 2017-2020 (HES-SO et swissuniversities). Le projet de formation continue veut sensibiliser les enseignant·e·s HES-SO aux inégalités liées à l'appartenance de genre et aux multiples manières dont elles peuvent se manifester dans le milieu académique des Hautes écoles. Il soutient aussi les enseignant·e·s dans leurs réflexions sur leurs propres pratiques pédagogiques et sur leur rôle dans la production et la reproduction d'expériences scolaires inégalitaires en raison de l'appartenance de genre des étudiant·e·s. Il leur offre enfin un espace bienveillant d'échanges pour développer un outillage critique sur le genre et adapter leurs propres pratiques, postures et dispositifs pédagogiques. Le projet a débouché sur un module fondamental de [formation continue inscrit au catalogue DevPro](#), dont la première session a rencontré un vif succès en décembre 2021.

Une exposition « [Nous et les autres, des préjugés au racisme](#) » s'est installée dans les locaux de la HETSL en octobre. Proposée par le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), l'exposition a questionné les membres de la communauté HETSL en les mettant face à leur propre représentation. Elle les a ainsi invité·e·s à une réflexion intime et sociétale sur les processus en cours dans la fabrique du racisme « ordinaire ». Pour mieux saisir les enjeux et les contours des phénomènes de radicalisation, un vernissage a été organisé et des visites guidées ont été proposées. Une trentaine de personnes a participé au vernissage. Au nombre de quatre, les visites guidées ont été suivies par une moyenne de six à huit participant·e·s. Le succès n'a pas été pleinement au rendez-vous aux yeux de l'organisation. Mais en étant installée dans un lieu de passage de l'ensemble de la communauté HETSL, l'exposition a pu toucher plusieurs centaines d'étudiant·e·s et visiteuses et visiteurs.

Depuis novembre 2021, la HETSL propose des [protections périodiques gratuites](#) dans ses murs. C'est un travail de trois étudiantes qui a mis sous les projecteurs la problématique de la précarité menstruelle. Et la question, souvent taboue, n'est pas anodine : un sondage a révélé que 10% des personnes menstruées faisaient face à des difficultés pour se procurer des protections. Un distributeur propose dorénavant des protections en libre accès dans les toilettes du bâtiment principal. Cette action s'inscrit dans la droite ligne d'un projet pilote du DFJC de mise à disposition gratuite de produits menstruels dans des établissements de formation du canton.

En ce qui concerne la politique institutionnelle, tant le Conseil de Fondation que le Conseil professionnel ont été (re)composés en 2021 pour répondre à la nouvelle gouvernance de la HETSL. Pour les deux Conseils, l'objectif a été d'atteindre la parité des sexes, ce qui a presque été réalisé (Conseil de fondation : 3 femmes et 4 hommes ; Conseil professionnel : 7 femmes et 8 hommes). Nous n'avons en effet pas établi la règle selon laquelle pour des nombres impairs, la majorité devait obligatoirement être féminine. Le fait que la présidente du Conseil de fondation soit une femme rééquilibre de quelque sorte cet état de fait ; quant au Conseil professionnel, le président est démissionnaire en 2022 et sera remplacé par une femme. Pour l'encadrement du PAT, le 50% est considéré comme étant une valeur cible sachant qu'à compétences égales une candidature féminine serait privilégiée. Néanmoins au vu du faible nombre de postes de cadre, nous estimons être proches de la parité.

3 TROISIEME PARTIE : SUIVI DU MANDAT DE PRESTATIONS HES-SO

La HETSL présente ci-dessous la liste des prestations de développement qui lui ont été confiées par le Rectorat de la HES-SO.

21. Liste des prestations de développement du mandat de prestation 2021-2024	
Enseignement	
- Élaborer un nouveau plan d'études-cadre (PEC) 2022 pour la filière Ergothérapie et le mettre en œuvre. - Participer à l'élaboration du PEC 2021 pour le master en Travail social et mettre en œuvre des programmes issus du PEC 2020 Travail social. - Tirer les enseignements de la pandémie Covid-19 pour développer des concepts de soutien au corps professoral comme aux étudiant·e·s, mais aussi des outils pédagogiques adaptés à l'enseignement à distance, en articulation avec la stratégie numérique de la HES-SO. - Anticiper et accompagner le transfert de la filière Ergothérapie à HESAV en veillant à une augmentation mesurée des étudiant·e·s d'ici 2024. - Développer et simplifier le dispositif en matière de formation pratique, en étroite concertation avec les domaines Santé et Travail social, les besoins des terrains et en favorisant de bonnes conditions de formation et de travail pour les étudiant·e·s. - Établir et mettre en œuvre une politique inclusive dans les différentes filières et unités (UFC et LaReSS) et garantir la diversité de la population estudiantine (notamment concernant les étudiant·e·s en emploi, à temps partiel ou vulnérables). - Améliorer le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiant·e·s (EEE) dans le cadre d'une démarche participative. - Soutenir l'innovation, notamment didactique, en associant le PER et le PAT aux processus. - Développer une offre de formation continue prenant en considération les impératifs d'efficacité et la nécessité de proposer des programmes adaptés aux besoins et aux ressources des milieux concernés.	
Recherche appliquée et développement	
- Établir un bilan relatif aux réseaux de compétence internes à la HETSL et définir une politique de visibilité de nouveaux pôles thématiques en lien avec l'enseignement initial et continu. - Renforcer la participation dans des réseaux de recherche nationaux (notamment le Laboratoire d'innovation sociale) et internationaux. - Promouvoir la formation doctorale avec des partenaires suisses et internationaux, en étroite concertation avec les domaines Travail social et Santé	
Prestations de services	
- Poursuivre et renforcer la collaboration avec d'autres hautes écoles pour le dépôt commun de prestations de services. - Continuer à renforcer le dispositif des prestations de services et recherches mandatées en développant le portefeuille des projets grâce à l'appui de deux adjoint·e·s scientifiques engagé·e·s. - Établir un modèle de financement des activités du Laboratoire de recherche santé-social (recherche et prestations de services) répondant aux exigences des différents interlocuteurs. - Participer en qualité d'expert·e·s à des travaux de commission, conseils et autres instances.	
Politiques institutionnelles	
- Développement de la transversalité entre les missions de formation, de Ra&D et de prestations de services, dans une perspective de cohérence institutionnelle et de visibilité des domaines d'expertise vers l'extérieur. - Construction ou location d'un nouveau bâtiment palliant aux sous-capacités d'hébergement du personnel et visant à repositionner le profil de la HETSL après le transfert de l'Ergothérapie. - Renforcer la capacité de pilotage des projets institutionnels à dimension académique en rapprochant les personnels académiques et administratifs et par le développement d'une culture participative et interdisciplinaire. - Édicter, en concertation avec l'association du personnel, les directives spécifiques découlant du nouveau règlement du personnel et consolider une culture participative. - Établir une politique de relève permettant à la HETSL de disposer d'un personnel compétent mobilisatrice pour les différents profils professionnels, tant au sein de la HETSL que vers les terrains professionnels	

- Concrétiser une politique de prévention et d'action en matière de prévention du harcèlement (collaboration avec la HES-SO) ; tolérance zéro.
- Faciliter et renforcer la participation des étudiant-e-s à la vie institutionnelle, académique et administrative.
- Poursuivre les actions de mise en œuvre de la nouvelle identité et de la signature de marque dans le cadre d'une politique de communication interne et externe.
- Définir et développer une politique institutionnelle en matière de relations internationales.
- Promouvoir une politique de développement durable articulée à la stratégie durabilité de la HES-SO.
- Consolider la structure de gouvernance HETSL, en clarifiant les compétences de direction et les liens avec le terrain.

4 QUATRIEME PARTIE : RÉALISATION DES MISSIONS PARTICULIÈRES CONFIÉES PAR LE DÉPARTEMENT

Pour rappel, et tel que prévu par la Convention de subvention, le rapport portant sur les missions particulières est rendu séparément, avant le présent rapport d'activité, à savoir au 31 mars (cf. Convention DGES-HE).

5 ANNEXES

5.1 Récapitulation présences dans les médias

RADIO		
RFJ	05.01.2021	<u>Un nouveau rôle pour Elisabeth Baume-Schneider</u>
RTS La 1 ^{ère}	15.01.2021	<u>Les effets d'un handicap sensoriel sur le couple</u>
RTS La 1 ^{ère} / Tribu	22.04.2021	<u>L'impact de la pandémie sur les deuils</u>
RTS La 1 ^{ère} / Tribu	26.08.2021	<u>L'assistance au suicide en Suisse (1^{ère} partie)</u>
RTS La 1 ^{ère} / Tribu	26.08.2021	<u>L'assistance au suicide en Suisse (2^e partie)</u>
RTS La 1 ^{ère}	26.08.2021	<u>Au pays des précaires 4/5 : Les méandres de l'aide sociale</u>
RTS La 1 ^{ère}	29.08.2021	<u>Au pays des précaires</u>
RTS La 1 ^{ère}	12.11.2021	<u>Dure réalité</u>
TV		
RTS	22.04.2021	<u>L'impact de la pandémie sur les deuils</u>
RTS	15.11.2021	<u>Les effets d'un handicap sensoriel sur le couple</u>
PRESSE ECRITE		
AGEFI	04.01.2021	<u>Elisabeth Baume-Schneider à la tête du Conseil de fondation HETSL</u>
Keystone ATS	04.01.2021	<u>Vaud: Elisabeth Baume-Schneider nouvelle présidente de la HETSL</u>
Le Quotidien Jurassien	05.01.2021	<u>Une présidence pour Elisabeth Baume-Schneider</u>
Teletext	05.01.2021	<u>La HETSL a une nouvelle présidente</u>
La Liberté	05.01.2021	<u>VAUD</u>
Le Franc-Montagnard	06.01.2021	<u>Elisabeth Baume-Schneider présidente d'une haute école</u>
24 Heures	26.01.2021	<u>Une personnalité pugnace pour le social à Lausanne</u>
PME Magazine	01.02.2021	<u>ELISABETH BAUME- SCHNEIDER Présidente du conseil de fondation, HETSL</u>
Tribune de Genève	16.03.2021	<u>La «pauvreté absolue» réapparaît en Suisse</u>
24 Heures	20.03.2021	<u>Des proches de victimes se sont sentis pestiférés</u>
24 Heures	28.04.2021	<u>C'est un long Covid social qui nous guette</u>
24 Heures	27.05.2021	<u>Soixante anciens sans-abri menacés de retourner à la rue</u>
24 Heures	06.06.2021	<u>«On ne laissera pas nos enfants redevenir des sans-abri»</u>
24 Heures	07.06.2021	<u>L'éditorial SDF, la survie ou la vie normale</u>
24 Heures	08.06.2021	<u>La «nouvelle» question du logement</u>
Tribune de Genève 24 Heures	18.06.2021	<u>Enseignant, un métier exigeant mais qui apporte grande satisfaction</u>
Keystone ATS	24.06.2021	<u>Les bas revenus ont davantage souffert de la pandémie</u>
Actualité Sociale	25.06.2021	<u>Corps étudiantin à la rescousse</u>
Le Courrier	27.06.2021	<u>Un soutien pour payer les factures</u>
Gerontologie CH	02.07.2021	<u>«Les contacts avec le monde extérieur renforcent notre sentiment d'appartenance»</u>
Ergothérapie	05.08.2021	<u>La réhabilitation fonctionnelle et l'interdisciplinarité dans la prise en Charge des rachialgies 1. 22</u>
Ergothérapie	05.08.2021	<u>Le bilan neuropsychologie chez la personne âgée 2.22</u>
24 Heures	23.08.2021	<u>Covid et monde du travail: un enjeu démocratique</u>
Le Matin	25.08.2021	<u>Un site pour calculer les droits des Romands à des prestations sociales</u>
Le Temps	30.08.2021	<u>«Il y aurait de jolies choses à faire», hommage à Jean-Pierre Fragnière</u>
Le Courrier	31.08.2021	<u>Un accès plus simple à l'aide sociale</u>
24 Heures	06.09.2021	<u>«Nous avons été accusés à tort de violences»</u>
Services publics / SSP-VPOD	17.09.2021	<u>Le social en un clic</u>
Le Temps	08.10.2021	<u>Défenseur des plus faibles</u>

Rapport d'activité

CHSS / Sécurité sociale	13.10.2021	<u>Effets de la première vague de Covid-19: une analyse selon le revenu</u>
Coopération	26.10.2021	<u>Pourquoi fêtons-nous les morts ?</u>
Solidarité par le Don	21.11.2021	<u>Huit ménages suisses sur dix font des dons</u>
Ergothérapie	06.12.2021	<u>Outils de mesure standardisés évaluant l'aptitude à la conduite sur route auprès de personnes présentant des troubles ...</u>
Ergothérapie	06.12.2021	<u>De la diversité humaine à l'universalité des pratiques éducatives</u>
AUTRE Dans cette catégorie, on retrouve des apparitions sur des médias en ligne. Il s'agit notamment du site Reiso, sur lequel des annonces concernant des événements ou projets de la HETSL sont faites.		
REISO	22.01.2021	<u>Journée Redéfinir l'aide et les vulnérabilités?</u>
REISO	03.02.2021	<u>Colloque «Pandémie, pauvreté, politique sociale et intervention»</u>
REISO	06.02.2021	<u>Visioconférence sur les débats autour de l'euthanasie</u>
REISO	09.02.2021	<u>Journée «Travail social et accueil des filles»</u>
REISO	18.03.2021	<u>Conférence: «Inclusion scolaire des enfants présentant un TSA»</u>
REISO	13.05.2021	<u>Vernissage «La mort appréciée. L'assistance au suicide en Suisse»</u>
REISO	26.05.2021	<u>Projection-discussion «Numéro 387, disparu en Méditerranée»</u>
REISO	28.05.2021	<u>Workshop «Asile en dialogue: perspectives scientifiques, expériences pratiques»</u>
REISO	12.06.2021	<u>Conférence «Mandat des travailleuses-travailleurs sociaux dans la justice et la probation»</u>
REISO	05.07.2021	<u>Territoires de la précarité, dénis d'humanité</u>
REISO	14.07.2021	<u>Rencontre « Égalité de genre et inclusion dans l'accueil des jeunes »</u>
CUSO	26.08.2021	<u>Interview d'Angélique Fellay</u>
REISO	26.08.2021	<u>Jestime.ch, un site pour les droits sociaux</u>
HES-SO	27.09.2021	<u>Réfugié·e·s afghan·ne·s, la crise de l'accueil</u>
REISO	28.09.2021	<u>Conférence « Le système pénal protège-t-il les femmes ? »</u>
REISO	05.10.2021	<u>Carnet noir: décès de Jean-Pierre Fragnière</u>
REISO	02.11.2021	<u>«Le numérique dans les liens entre les enfants TSA et leur entourage»</u>
REISO	04.11.2021	<u>Conférence «Les différences générationnelles dans les métiers du social et de la justice»</u>
REISO	06.11.2021	<u>Conférence: «Contrôler les assistés. Genèses et usages d'un mot d'ordre»</u>
REISO	17.12.2021	<u>Vernissage du livre «Post mortem flash-back: scènes de suicides assistés en Suisse»</u>
REISO	30.12.2021	<u>Construire un dispositif participatif en formation</u>

5.2 Collaborations institutionnelles en 2021

Liste des collaborations institutionnelles et de terrain (dans le cadre de la Ra&D) (Avec convention) ⁴³
Institutions de formation ou de recherche suisses
HES-SO Vaud : • <u>HESAV : Haute école de Santé Vaud</u> • <u>Haute école de la santé - La Source</u> Genève : • <u>HEdS : Haute école de santé Genève</u> Fribourg : • <u>Heds-FR : Haute école de santé – Fribourg</u> • <u>HETS-FR : Haute école de Travail Social Fribourg</u> Valais : • HETS-VS : Haute école de travail social Valais/Wallis • HES-SO Valais/Wallis : Haute école gestion tourisme Arc : • <u>HEG Arc : Haute école de gestion Arc</u> • HEG Arc : Haute école de gestion Arc – Institut de Digitalisation des Organisations HEP et autres HES : • <u>SUPSI : Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana</u> • <u>ZHAW : Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften</u> • <u>BFH : Berner Fachhochschule</u> HEU : • <u>Université de Lausanne</u> Instituts de recherche : • <u>IHEID : Graduate Institute Geneva / Institut de hautes études internationales et du développement</u> Autres institutions de formation ou de recherche : • Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) • Centre de compétences suisse en sciences sociales – FORS
Avec d'autres institutions suisses
• Action Innocence • Société suisse d'utilité publique (SSUP) • Palliative Vaud • Thanatorium • Entraide Protestante Suisse EPER
Avec des institutions de formation ou de recherches étrangères
• <u>Afrique du Sud : Université de Stellenbosch</u> • <u>Cameroun: Catholic University of Central Africa – Yaoundé</u> • <u>France : Centre régional d'études d'actions et d'innovations (CREAI) – Ile-de-France</u> • <u>France : Université de Lille</u> • <u>Sénégal : Université Gaston Berger, Saint-Louis</u> • <u>Italie : Uomo Computer Vicenza</u>

⁴³ Les institutions avec lesquelles des co-requérances ont lieu dans le cadre de projets de recherche sont mises en évidence par un soulignement.

Liste des collaborations institutionnelles et de terrain (dans le cadre de la Ra&D) (Sans convention) ⁴⁴
Institutions de formation ou de recherche suisses
HES-SO Genève : • <u>HETS-GE : Haute école de travail social Genève</u> Neuchâtel : • <u>Haute école d'ingénierie ARC</u> Valais : • HES-SO Valais/Wallis : Haute école de travail social HEP et autres HES : • <u>Fachhochschule für Sozial Arbeit Nordwestschweiz FHNW</u> • HEP Vaud : Haute école pédagogique du canton de Vaud • <u>HEP Valais</u> • Pädagogische Hochschule Bern HEU : • <u>École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)</u> • Unisanté Lausanne • <u>Université de Bâle</u> • Université de Berne • <u>Université de Fribourg</u> • <u>Université de Genève</u> • <u>Université de Neuchâtel</u> • <u>Université de Zurich</u> Autres institutions de formation ou de recherche : • Pôle de recherche national LIVES – « Surmonter la vulnérabilité – perspective du parcours de vie » • Centre universitaire romand de médecine légale – CURLM • <u>Hôpitaux universitaires genevois (HUG)</u>
Avec d'autres institutions suisses
• <u>Association 1951</u> • Association ASNOVA • Association d'autistes autonomes (A-Cube) • Association Fleur de Pavé • <u>Association zéro chômeur de longue durée</u> • Association Fribourgeoise des Institutions pour Personnes Âgées – AFIPA-VFA • Association Lifecircle Fondation Eternal Spirit • Association romande des praticiens en service éducatif itinérant (ARPSEI) • <u>Association Suisse des Ergothérapeutes ASE (de 2020, non répertorié avant, recherche mandatée)</u> • Atelier Funam'Bulle • Autisme suisse romande • Banque Nationale Suisse • Caritas Suisse romande • Centre d'ergothérapie de Gland • Centre d'ergothérapie du Chablais, valaisan et vaudois • Centre de rencontre et d'animation des Boveresses – Lausanne • Centre social protestant (CSP) • Centre socioculturel de Boisy -Lausanne • Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) • Département de la cohésion sociale, Vaud, service des pompes funèbres et cimetières • Direction de la sécurité et de l'économie de la ville de Lausanne, office des prestations funéraires • EXIT ADMD Suisse romande

⁴⁴ Les institutions avec lesquelles des co-requérances ont lieu dans le cadre de projets de recherche sont mises en évidence par un soulignement.

Rapport d'activité

- Fondation Eben Hézer, cité du Genévrier
- Groupement des affaires sociales des cantons romands, de Berne et du Tessin (GRAS)
- Home médicalisé – Les Charmettes – Bernex
- Hôpital de Cery
- Insieme Vaud
- Institution genevoise de Maintien à Domicile (IMAD)
- Ionison Studio son & Création
- Maison de quartier de Chailly – Lausanne
- Office fédéral des assurances sociales (OFAS)
- Office des pompes funèbres officielles de la ville de Lausanne
- Palliative and Supportive Care Clinic, Oncology Institute of Southern Switzerland, Ticino
- Pastorale de rue de Lausanne
- Pharmacie 24, Lausanne
- Police cantonale Fribourg
- Pompes funèbres du Léman
- Pro Senectute
- Pro Infirmis
- Service Enfance–Cohésion sociale – Renens
- Service de la santé publique, Vaud
- Stiftung für Ergotherapie Zürich (de 2020, non répertorié avant, recherche mandatée)
- Ville de Vevey (de 2020, non répertorié avant, recherche mandatée)
- Union centrale suisse pour le bien des aveugles – UCBA
- Union suisse des parcs et jardin, service des espaces verts

Avec des institutions de formation ou de recherches étrangères

- Afrique du Sud : University of the Witwatersrand-WITS, Johannesburg
- Allemagne : Zeppelin Universität, Friedrichshafen
- Belgique : Institut de Formation Sociale et de Communication, Bruxelles
- Canada : Centre hospitalier de l'Université de Montréal
- Canada : Centre universitaire de santé et de services sociaux du Nord de l'Île-de-Montréal
- Canada: Université de Sherbrooke
- Canada : Université de Montréal
- Canada: Université de Laval
- Canada : Université du Québec à Montréal
- Canada : Université du Québec à Trois-Rivières
- Etats-Unis: University of California, Berkeley
- France : Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), Marseille
- France : Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
- France : Université d'Avignon
- France : Centre Max Weber, Saint-Etienne
- France : École polytechnique, Paris Tech
- France : Laboratoire interdisciplinaire de Recherche "Sociétés, Sensibilités, Soin", Grenoble
- France : Université de Strasbourg
- France : Université Paris-Dauphine
- France : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- France : Université Jean Monnet - St-Etienne, Lyon
- France : Université Jean Moulin Lyon 3 (Centre de recherche en droit en management des services de santé – CRDMS)
- France : Université d'Aix-Marseille
- France : Université de Bordeaux Segalen
- France : Université de Clermont-Auvergne
- France : Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis
- Italie : Université de Padoue
- Pays-Bas : Erasmus University of Rotterdam
- Pays-Bas : Graduate School of Public Health & Health Policy, Department of Epidemiology and Biostatistics
- Portugal : Universidade Lusitana de Lisboa

Rapport d'activité

• Royaume-Unis: University of Warwick • <u>Suède : Karolinska Institutet, Stockholm</u> • <u>Suède : Linnaeus University, Växjö et Kalmar</u> • Suède : Malmö University • <u>Suède : Université d'Uppsala</u>
Avec d'autres institutions étrangères
• Belgique : Promemploi ASBL (de 2020 non répertorié avant, recherche mandatée) • France : Armée du Salut • France : Association Œuvres d'Avenir • France : APF France handicap • France : SAMU social de Paris • France : Caisse nationale d'assurance vieillesse

5.3 Conventions de collaboration en 2021 (dans le cadre des MI) ⁴⁵

Filière Travail social
Accords avec des institutions suisses
• SUPSI : Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana • ZHAW : Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften • SASSA : Conférence spécialisée des hautes écoles de travail social
Accords SEMP (Europe)
• Belgique : Haute école libre de Mosane, Liège • Belgique : Haute école Charlemagne, Liège • Belgique : Haute école Bruxelles-Brabant (HE2B), Bruxelles. • Belgique : Haute École Libre de Bruxelles (HELB) • Belgique : Haute École Louvain en Hainaut • Belgique : Haute École Galilée, Institut des Hautes Études des Communications sociales • Belgique : Haute École Robert Schuman • Belgique : Haute École de la Communauté Française en Hainaut • France : Association Régionale des instituts de formation en travail social (ARIFTS), Angers • France : Université de Franche-Comté, Besançon • France : Université Montaigne, Bordeaux • France : Institut régional de travail social Nouvelle-Aquitaine (IRTS), Bordeaux • France : Institut régional de travail social PACA et Corse (IRTS), Marseille • France : Institut d'enseignement supérieur de travail social de Nice, Nice • France : Institut de formation aux métiers éducatifs, Nîmes • France : Institut régional de travail social Paris Ile-de-France (IRTS), Paris • France : Institut régional de travail social Champagne-Ardenne (IRTS), Reims • France : Institut régional de travail social Réunion (IRTS), Saint Benoit (île de La Réunion, en collaboration avec les 3 écoles de travail social Valais, Fribourg et Genève) • France : Université La réunion • Portugal : Universidade Lusitana de Lisboa
Accords bilatéraux hors Europe
• Cameroun : Université catholique d'Afrique Centrale, Yaoundé • Canada : Université Laval, Québec en collaboration avec la HETS Genève • Canada : Université du Québec en Abitibi Témiscamingue, Val d'Or • Canada : Université du Québec à Montréal (en collaboration avec les 3 écoles de travail social (Valais, Fribourg et Genève) • Liban : Université Saint Joseph, Beyrouth • Sénégal : École nationale des travailleurs sociaux spécialisés (ENTSS), Dakar • Sénégal : Université Gaston Berger, Saint-Louis

⁴⁵ Les conventions signées en 2021 sont mises en évidence par un soulignement, les conventions non renouvelées ne sont pas indiquées.

Rapport d'activité

Filière Ergothérapie
Accords avec des institutions suisses⁴⁶
• SUPSI : Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana • ZHAW : Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften
Accords SEMP (Europe)
• Autriche : FH-Campus Wien, Vienne (peu actif pour des échanges SEMP mais dans le cadre des contacts entre enseignant-e-s) • Belgique : Haute école de la province de Liège (HEPL), Liège • Belgique : Haute école libre de Bruxelles (HELB), Bruxelles • Belgique : Haute école Leonard de Vinci Parnasse (ISEI), Bruxelles • France : Institut de formation en ergothérapie, Montpellier • France : Université Claude Bernard, Lyon • France : Université Aix-Marseille, Marseille • France : Université de la Réunion, Saint-Denis • France : Université de Rouen, Rouen • France : Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), Créteil • France : Pôle Régional d'Enseignement et de Formation aux Métiers de la Santé (PREFMS), Toulouse • Portugal : Instituto Politecnico do Porto (IPP), Porto⁴⁷ • Suède : Karolinska Institutet (KI), Stockholm
Accords bilatéraux hors Europe
• Canada : Université du Québec à Montréal (UDM), Montréal • Canada : Université Laval (ULaval), Québec • Canada : Université d'Ottawa

⁴⁶ Accords tacites liés au fait que les 3 filières ou départements ergo ont une association au sens des art.60 et ss du CC.

⁴⁷ Pas actif pour les échanges SEMP mais échanges entre des personnes travaillant dans les écoles en Ra&D.